



Goincourt

**Bulletin municipal n°125  
Septembre 2023**



- Page 2 Édito
- Page 4 Délibérations & Finances
- Page 6 Urbanisme
- Page 12 Aménagements
- Page 14 Rétrospective
- Page 18 Comité des fêtes...en bref
- Page 20 Bilan des activités de l'école
- Page 22 Accueil périscolaire
- Page 24 Centre social La Canopée
- Page 26 APE
- Page 30 Les associations  
Goincourt Danses de Salon  
Tennis de table  
Lézard'Atelier  
Qi, Ki, Prana
- Page 32 Goincourt Sport Team  
Anciens Combattants
- Page 34 Tennis Goincourt
- Page 36 Judo
- Page 38 Accord vocal
- Page 41 Info Feu d'artifice
- Page 42 Conseil jardinage
- Page 43 Conseil livre
- Page 44 Règles de civisme et de citoyenneté
- Page 46 L'Homme qui repartit  
jamais dans le sud
- Page 48 Recettes
- Page 50 État-civil
- Page 52 Jeux
- Page 54 Informations

Chères résidentes, chers résidents,

Cette année 2023 a été marquée par des changements notables au sein de notre équipe municipale. En effet, notre premier adjoint suivi de notre Maire ont démissionné pour raison de santé. Nous leur exprimons toute notre gratitude pour leur dévouement et leur service pour notre commune. Nous leur souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Nous avons également dû faire face à la fermeture de notre boulangerie avec une grande tristesse. Malgré tout, nous savons que la décision n'a pas été simple et nous souhaitons une bonne continuation à la famille Casbonne.

Sachez que les projets d'embellissement, de modernisation ainsi que toutes les actions en cours dans notre village se poursuivent tout en restant attentifs à vos besoins et à votre bien-être.

Aussi, les employés municipaux travaillent au quotidien pour créer un environnement dynamique et accueillant.

Pensons également à nos commerçants, atout majeur pour notre commune.

Notre soutien envers nos artisans est essentiel. En choisissant de faire nos achats localement, nous contribuons à préserver l'âme de notre village et à faire en sorte qu'il continue de briller. D'ailleurs c'est grâce à une cohésion entre la municipalité et l'un de nos commerçants, Patrick, qu'un dépôt de pain ouvrira ses portes dans le centre de notre village dès septembre 2023 !

Nous tenons également à remercier les associations, moteur indispensable à l'animation et la vitalité de notre communauté. Nous saluons leur engagement qui contribue à renforcer notre tissu social.

Nous n'oublions pas les Anciens Combattants qui rappellent l'importance de préserver la paix et la liberté. Merci pour leur forte implication lors des diverses commémorations.

Notre engagement est toujours intact et nous ferons le maximum pour mettre notre village en avant à travers des valeurs telles que la solidarité, le respect, l'écologie, la mémoire, et l'avenir.

Gardez un œil sur nos canaux de communications pour de futures annonces et événements.

Votre participation active continue de façonner positivement notre commune.

Le conseil municipal

# MARCHE ROSE



## DE GOINCOURT

### contre le cancer du sein

OCTOBRE ROSE 2023

# SAMEDI 7 OCTOBRE

## DÉPART À 14h

### de la salle des associations

## GRATUITE ET OUVERTE À TOUS

## GOÛTER OFFERT

## VENEZ NOMBREUX !



Bulletin municipal de Goincourt n°125 - Septembre 2023  
Mairie de Goincourt - 12 rue Jean Jaurès - 60000 Goincourt  
Téléphone : 03 44 45 14 87  
Mail : secretariat@goincourt.fr - Site : www.goincourt.fr  
Directeur de la publication:  
Amina CHAOUALI.

Impression: Imprimerie CGL alpha graph 378, route de BEAUVAIS 60390 AUNEUIL  
Tél. : 03 44 45 11 05  
imp@cglalphagraph.fr

Rédaction: Le conseil municipal.  
Auteur logo commune de Goincourt :  
Catherine Gaucherand.  
Crédits photos : Équipe municipale - Enseignants de l'école  
de Goincourt - Centre social rural La Canopée - APE -  
Goincourt Sport Team - FreePik - PxHere - AdobeStock  
Tirage: 750 exemplaires

Conception Graphique:



zelie.concept@gmail.com

# Délibérations

## SÉANCE DU 24 AOUT 2022

- 2022-30** Notification du Marché de fourniture repas à la cantine
- 2022-31** Modification des horaires d'ouverture de la garderie
- 2022-32** Augmentation tarif cantine
- 2022-33** Augmentation tarif garderie du matin
- 2022-34** Mise en location du logement 11 rue Gorguet
- 2022-35** Éclairage public aérien-village
- 2022-36** Don

## SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2022

- 2022-35** Éclairage public aérien-village
- 2022-36** Don
- 2022-37** Convention Association CISD
- 2022-38** Convention Association Club du Beauvaisis de retraite sportive
- 2022-39** Convention Centre Social
- 2022-40** Convention Association Chasse
- 2022-41** Convention Association Comité des fêtes
- 2022-42** Convention Association Gymnastique
- 2022-43** Convention Association Judo
- 2022-44** Convention Association Tennis
- 2022-45** Convention Association Tennis de Table
- 2022-46** Convention Association Léopard atelier
- 2022-47** Convention Association Anciens combattants
- 2022-48** Convention Association APE
- 2022-49** Convention Association des Hommes Grenouilles
- 2022-50** Convention Association Sports Team
- 2022-51** Convention Association Fang Zong détente Energie Qi Gong
- 2022-52** Convention Relais Petite Enfance (RPE)
- 2022-53** Repas des Aînés
- 2022-54** Prix du livre de Monsieur DRAY
- 2022-55** Prix de l'emplacement pour le Marché de Noël
- 2022-56** Décision Modificative n° 2
- 2022-57** Adoption de la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57
- 2022-58** Convention Association Danse de Salon

## SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 2022

- 2022-58 Bis** Groupement d'achat du Beauvaisis
- 2022-59** Dérogation au repos Dominicale 2023
- 2022-60** Autorisation au Comptable pour la régularisation
- 2022-61** Notification du marché gestion et animation de l'accueil collectif de mineurs
- 2022-62** Achat de prestation logiciel INOE
- 2022-63** Tarif accueil de loisirs sans hébergement organise sur le territoire
- 2021-77** Ouvertures dominicales 2022
- 2021-78** Demande subvention FDC à la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis

## SÉANCE DU 31 JANVIER 2023

- 2023-01** Adhésion EPCI au Syndicat d'Energie de l'Oise
- 2023-02** Demande de subvention au Département pour la piste cyclable
- 2023-03** Demande de subvention au Département pour l'aménagement du parc
- 2023-04** Régularisation AFFIPUB
- 2023-05** Remboursement AFFIPUB
- 2023-06** Élections des délégués au Bassin de Savignies
- 2023-07** Avenant convention SPA

## SÉANCE DU 13 AVRIL 2023

- 2023-08** Nomination président de séance
- 2023-09** Vote du compte Administratif 2022
- 2023-10** Vote du compte de gestion 2022
- 2023-11** Affectation de résultat 2022 sur 2023
- 2023-12** Attribution des subventions aux associations
- 2023-13** Fiscalisation ou budgétisation de la cotisation du syndicat du bassin de Savignies
- 2023-14** Fiscalisation ou budgétisation de la cotisation du SIEAB
- 2023-15** Taxe Habitation assujettissement des logements vacants en résidence secondaire
- 2023-16** Vote des taux Fiscaux à appliquer en 2023
- 2023-17** Vote du Budget primitif 2023
- 2023-18** Virement de crédit de chapitre à chapitre
- 2023-19** Location matériel
- 2023-20** Prix du repas
- 2023-21** Avenant n° 1 repas de la Sagère
- 2023-22** Nomination du 4<sup>ème</sup> Adjoint
- 2023-23** Représentants au CNAS
- 2023-24** Représentants à l'ADICO
- 2023-25** Représentants au CCAS
- 2023-26** Rapport délégués 2021 du service public d'Assainissement collectif

## SÉANCE DU 09 JUIN 2023

- 2023-27** Désignation des délégués des Conseil Municipaux pour les élections Sénatoriales
- 2023-28** Avenant n° 2 : pain Sagère
- 2023-29** Adhésion par convention à la plateforme multiservices du Beauvaisis
- 2023-30** Transfert dans le domaine public communal de la rue des Genêts

## Fonctionnement Dépenses

Charges à caractères	555 809 € / 49.25 %
Charges de personnel	372 800 € / 33.03 %
Atténuations de produits	27 000 € / 2.39 %
Opérations Ordre	15 805 € / 1.40 %
Charges de gestion courante	114 800 € / 10.17 %
Charges financières	41 000 € / 3.64 %
Charges spécifiques	200 € / 0.02 %
Dotations aux provisions	1 000 € / 0.09 %

## Fonctionnement Recettes

Résultat fonctionnement reporté	496 442 € / 33.26 %
Atténuation de charges	4 000 € / 0.27 %
Produits de services	32 700 € / 2.19 %
Impôts et Taxes	73 500 € / 4.92 %
Fiscalité locale	749 312 € / 50.21 %
Dotations et participations	117 940 € / 7.90 %
Autres produits	18 010 € / 1.21 %
Produits financiers	10 € / 0.0006 %
Produits spécifiques	500 € / 0.033 %



## Investissement Dépenses

Solde exécution	1539 789 € / 67.83 %
Opération patrimoniales	236 000 € / 10.40 %
Dotations fonds divers	12 000 € / 0.53 %
Emprunts	74 500 € / 3.28 %
Immobilisations incorporelles	8 300 € / 0.36 %
Subventions équipement	70 000 € / 3.08 %
Immobilisations corporelles	239 154 € / 10.54 %
Immobilisation en cours	90 062 € / 3.97 %

## Investissement Recettes

Opération d'ordre	15 805 € / 0.61 %
Opération patrimoniales	236 000 € / 9.18 %
Dotations fonds divers	58 000 € / 2.26 %
Subventions investissement	160 000 € / 6.23 %
Emprunts	2 100 000 € / 81.72 %

# Finances communales budget 2023

## COMPRENDRE LE BUDGET MUNICIPAL

Qu'est-ce que le Budget Municipal :

Le Budget est un acte prévisionnel qui autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est le reflet des actions et projets décidés par le Conseil Municipal.

Comment s'élabore et se vote le budget :

En fonction des priorités municipales des élus, les services de la ville élaborent un budget. Celui-ci doit être équilibré ou en sur-équilibre. Il peut être modifié ou complété en cours d'exécution par le vote de décisions modificatives. Il doit être impérativement être voté avant le 15 avril de l'année qui l'intéresse.

Qui contrôle le Budget :

L'État exerce un contrôle sur les dépenses et les recettes par l'intermédiaire du Trésor Public, du Préfet et de la Chambre Régionale des Comptes. Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité.

Qui paie les dépenses et encaisse les recettes :

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire prescrit l'exécution des dépenses et des recettes. Les ordres de dépenses appelés mandats et de recettes appelés titres de recettes, sont donc établis par le service, des finances et visés par le maire ou les adjoints. Toutefois, c'est le Trésor public qui assure le paiement des mandats ou l'encaissement des titres de recettes et se chargent des poursuites en cas de non-recouvrement. L'ordonnateur n'est pas payeur.

De quoi se compose le Budget :

Il est divisé en 2 parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

La section de fonctionnement est constituée des dépenses courantes nécessaire au bon fonctionnement des services municipaux et la mise en œuvre des actions décidées par les élus. Y figure aussi le remboursement des intérêts des emprunts. Elle enregistre également les recettes fiscales, les dotations et participations de l'Etat, ainsi que les recettes d'exploitation des services (Restauration scolaire, location de salles...)

La section Investissement concerne essentiellement les opérations d'équipement d'envergure ayant pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de notre commune et d'améliorer la qualité des équipements municipaux, voir d'en créer de nouveaux. Le remboursement du capital de la dette figure également à la section d'investissement. Les recettes proviennent des emprunts, des subventions d'équipement et l'autofinancement (épargne).

Notre budget 2023 a été adopté cette année le 13 avril 2023 pour un montant

**En fonctionnement**

Dépenses : 1 128 414 € • Recettes : 1 492 414 €  
soit en suréquilibre de 364 000 €

**En Investissement**

Dépenses : 2 269 805 € • Recettes : 2 569 805 €  
soit en suréquilibre de 300 000 €

## Urbanisme

LES DERNIÈRES ACTUALITÉS

### LA TAXE D'AMÉNAGEMENT (TA)

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, la liquidation de la taxe d'aménagement n'est plus réalisée par la direction départementale des territoires (DDT) mais par la direction générale des finances publiques (DGFIP).

Date d'exigibilité de la taxe d'aménagement :  
La taxe d'aménagement sera exigible pour les dossiers déposés après le 1<sup>er</sup> septembre 2022 :

- À la date d'achèvement des opérations imposables. Cette date s'entend de la date de réalisation définitive des opérations. Ce n'est plus la date de la délivrance de l'autorisation de construire ou d'aménager, ou du permis modificatif, de la naissance d'une autorisation tacite de construire ou d'aménager ou de la décision de non-opposition à une déclaration préalable ;
- À la date du procès-verbal constatant l'achèvement.

Exception concernant les projets d'ampleur. Lorsque la surface de la construction est supérieure ou égale à 5 000 m<sup>2</sup>, le redevable de la taxe d'aménagement verse :

- Un premier acompte dont le montant est égal à 50% du montant de la taxe d'aménagement, exigible le 9<sup>ème</sup> mois suivant celui de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme ;
- Un second acompte dont le montant est égal à 35% du montant de la taxe d'aménagement, exigible le 18<sup>ème</sup> mois suivant celui de la délivrance de l'autorisation d'urbanisme ;
- Le solde, à la date d'achèvement de l'opération au sens des impôts.

### DÉCLARATION DES REDEVABLES

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022, plus besoin de remplir la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions (DENCI), jointe à la demande de permis de construire, permis d'aménager ou déclaration préalable. Le redevable de la taxe d'aménagement devra déclarer les éléments nécessaires à l'établissement de celle-ci dans les 90 jours à compter de la date à laquelle la taxe devient exigible, soit 90 jours à compter de la réalisation définitive des travaux. Pour cela, le redevable devra se rendre sur son compte fiscal « impôts.gouv.fr ».

### RETOUR AU VERSEMENT FACULTATIF DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT À L'INTERCOMMUNALITÉ :

L'article 15 de la loi n°2022-1499 du 1<sup>er</sup> décembre 2022 de finances rectificatives pour 2022 rend à nouveau facultatif le reversement de la taxe d'aménagement des communes aux EPCI.

Le diagnostic territorial est terminé.

Ce diagnostic a été présenté aux élus municipaux, aux Personnes Publiques Associées (PPA) et à la population lors notamment de sa réunion publique du 12 janvier 2023. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local d'habitat et plan de mobilités (PLUi-HM) entre maintenant dans sa phase de projet avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Ce projet d'aménagement et développement durables (PADD) déterminera les grandes orientations d'aménagement du territoire de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés au sein du diagnostic. Il exposera le projet d'urbanisme et définira les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipements, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.

Vous pouvez suivre l'évolution des études du PLUi-HM sur le site :  
<https://plui.beauvaisis.fr/communes/beauvais/>

Rappel : dans le cadre de l'élaboration du PLUi-HM, un cahier de concertation est ouvert en mairie depuis le 04/03/2022.

Tout administré peut venir y consigner ses interrogations, souhaits ou revendications concernant ce futur document.

Ce cahier ne se substituera pas au registre d'enquête publique qui lui consignera les remarques des administrés par rapport au projet de PLUi.

**PIC-MATIC**  
ALARME - ELECTRICITE  
DOMOTIQUE

*Votre partenaire depuis 1990*

**Confiez votre sécurité et votre confort à des spécialistes**

Installation, dépannage,  
maintenance des systèmes de toutes  
marques...

**VIDÉO  
ALARME  
CONTRÔLE ACCÈS  
AUTOMATISME  
DOMOTIQUE  
ÉLECTRICITÉ**

6 place Grécourt  
60155 ST LÉGER EN BRAY

03.44.47.87.17

pic-matic@wanadoo.fr

pic-matic.fr

LE CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Une décision n'est exécutoire qu'après notification et transmission au préfet dans les 15 jours de leur signature. Si la transmission n'a pas été effectuée alors le permis n'est pas exécutoire et le délai du contrôle de légalité ne court pas.

**DÉLAI :**

Le préfet dispose d'un délai de 2 mois pour exercer son contrôle de légalité (à partir du jour de réception de l'acte). S'il manque des pièces, il demande à l'autorité compétente de compléter dans le délai de 2 mois imparti.

**DISPOSITIF :**

Le préfet, peut :

- Communiquer à l'autorité qui a pris le permis toutes précisions lui permettant de corriger l'acte ou modifier sa décision.
- Déferer au tribunal administratif un permis de construire qu'il estime illégal, en demandant le cas échéant la suspension de l'exécution de la décision.

Le déféré préfectoral doit être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis de construire dans un délai de 15 jours sous peine d'irrecevabilité (article R 600-1 du code de l'urbanisme).

**CAS DES DÉCISIONS TACITES :**

Elles ne sont exécutoires qu'à compter de la date à laquelle elles sont acquises (article L 424-8 du code de l'urbanisme).

**CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**

**À LA DEMANDE D'UNE PERSONNE LÉSÉE :**

Toute personne lésée par un acte d'une commune peut demander au préfet de procéder à l'examen de la légalité de cet acte et de saisir éventuellement le tribunal administratif dans le délai de 2 mois à compter de la réception.

Si la demande est recevable, deux hypothèses :

- soit le préfet avait déjà examiné la légalité de l'acte alors Il procède alors à une nouvelle appréciation de sa légalité, ce qui peut conduire à modifier son attitude et à déferer l'acte qu'il avait reconnu légal, au tribunal administratif.
- soit le préfet n'avait pas encore procédé à l'examen de la légalité de l'acte qui lui avait été soumis. Il y procède alors et décide, en conséquence, de saisir ou non le tribunal administratif.

La saisine du préfet par une personne s'estimant lésée n'a pas pour effet de prolonger le délai de recours contentieux dont dispose le préfet au titre du contrôle de légalité ordinaire.

**LE RECOURS GRACIEUX :**

Il consiste à saisir directement l'auteur de la décision contestée pour en obtenir l'annulation. Ce recours peut être introduit auprès du maire, de l'EPCI ou du préfet. Il a pour effet de prolonger le délai de recours contentieux.

**LE RECOURS HIÉRARCHIQUE :**

Le recours hiérarchique consiste à s'adresser au supérieur hiérarchique de l'auteur de l'acte contesté. Ce recours n'est possible que pour des décisions prises au nom de l'Etat. Il est introduit :

- auprès du préfet (pour une décision du maire prise au nom de l'Etat)
- ou auprès du ministre chargé de l'urbanisme.

Les recours administratifs doivent être notifiés à l'auteur du permis de construire et à son bénéficiaire dans un délai de 15 jours (article R 600-1 du code de l'urbanisme).

Un recours administratif non ou mal notifié au regard des exigences de l'article R 600-1 du code de l'urbanisme n'a pas pour effet de proroger le délai de recours contentieux.

**DÉLAIS :**

Le titulaire de l'autorisation peut saisir l'administration d'un recours gracieux ou hiérarchique dans le délai de 2 mois à compter de la date de notification de la décision.

Pour les tiers intéressés, le recours doit être formé avant l'expiration du délai de recours contentieux.

Un recours administratif est irrecevable en dehors des délais, même si le refus de permis est illégal. Toutes les demandes (y compris les recours gracieux ou hiérarchiques) adressées à une autorité administrative font l'objet d'un accusé de réception dans les conditions définies par le décret n°2001-492 du 6 juin 2001.

En cas de décision implicite de rejet du recours administratif formé contre un tiers contre un permis de construire, un nouveau délai ouvert à l'auteur du recours pour saisir la juridiction court dès la naissance de cette décision implicite, qu'il ait été ou non accusé réception de ce recours.

Ces deux types de recours administratifs pré-alables prolongent le délai de recours contentieux.

**CONTRÔLE TECHNIQUE DE L'AVELON**  
17 rue de l'Avelon - ZA de l'Avelon  
Nous contrôlons vos véhicules :  
Légers - Utilitaires - 4X4 - Camping car  
de Prestige - de Collection  
Electriques et GPL

03 44 15 05 05  
BEAUVAIS  
Autosecuritas  
controlavealon  
GPL

**EURODEM**  
DÉMOLITION - DÉSAMIANTAGE  
TERRASSEMENT - LOCATION  
DÉPOLLUTION

**QUALIBAT**  
Qualifications professionnelles :  
QUALIBAT 1112 - 1311 - 1552

**DE KONINCK • 10, rue de l'Avelon - 60000 BEAUVAIS**  
Tél. 03 44 45 74 30 • Fax 03 44 48 52 59 •  
Email : [societe@eurodemsas.fr](mailto:societe@eurodemsas.fr)

PEINTURE



PVC - ALU - ACIER - BOIS  
Portes d'entrée - Fenêtres  
Portails - Clôtures  
Volets Roulants / Battants

Maxime Fricamps ☎ 06.11.07.01.82

✉ mfrenov60@gmail.com

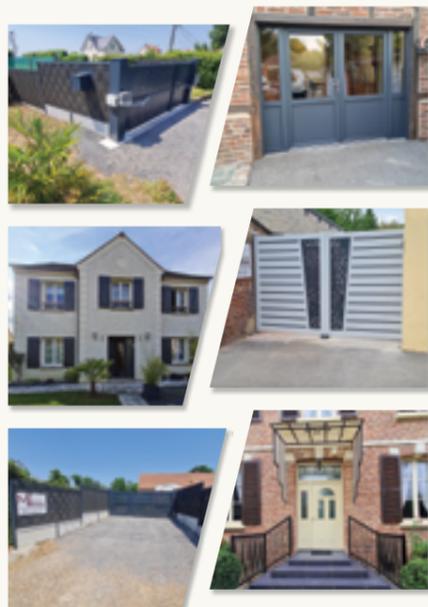
Pour la rénovation de votre intérieur ou extérieur, nous réalisons pour vous tous types de travaux de peinture.

- Ravalement de façade**
- Enduit, enduit déco**
- Peinture, peinture déco**
- Papier peint, toile déco**
- Revêtement de sol (parquet massif, parquet stratifié ou sol pvc)**
- Restauration de meubles, escalier et autre.**



Pour l'aménagement ou la rénovation de votre maison, nous vous proposons un large choix de :

- Portails**
- Volets roulants**
- Portes de garage**
- Volets Battants**
- Volets à lames orientables**
- Portes d'entrée**



Partenaire fournisseur  
**M60**  
Menuiserie

MENUISERIE

Un dépannage ?

Appelez-nous!  
Nous intervenons 7/7 j

Siret : 94962709500019

Suivez-nous  
sur Facebook !



16 TERRAINS  
À BÂTIR  
GOINCOURT

16 parcelles de 350 à 730 m<sup>2</sup>  
libres de constructeur

Vendues viabilisées  
Voirie dotée d'éclairages  
Trottoirs aux normes PMR

À partir de 75 000 €



valorise votre stratégie

5, Rue de Maidstone 60000 BEAUVAIS

03.44.48.64.89 ou 06.85.21.76.54

infos@synerg-i.com

www.synerg-i.com

## AMÉNAGEMENTS

### AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

POINT POSTE avec accès PMR



Mise en place de la serre dans le jardin pédagogique

Rue Jean Jaurès terminée et réseaux enfouis

### AMÉNAGEMENTS À VENIR



AUTOMNE 2023  
Pose de banquettes neuves en béton gravillonné sur la place

PREMIER SEMESTRE 2024  
Remplacement de la totalité des ampoules de l'éclairage public par des LEDS

COURANT 2024  
Mise en place d'un portail et d'un portillon pour l'accès au parc rue des potiers

2023/2024  
Réfection de trottoir rue aux loups hiver

**Salon Valérie**  
Coiffure Mixte

INDOLA  
Sur RDV

4 rue Aristide Briand - Goincourt  
Ouvert du lundi au samedi  
03 44 04 26 67

"Le Tranquillou"  
Labellisé Gîte de France  
Patricia BISSON

7 Rue Du Moulin  
60 000 Goincourt

06.81.33.66.89  
bruno.bisson@wanadoo.fr



Gîte de France  
gdf60@gites-de-france-nord.com  
<https://www.gites-de-france-oise.fr>  
03.20.14.93.93

## RÉTROSPECTIVE

### INAUGURATION DE LA SALLE DES 2 COLLINES

14 Octobre 2022



### MARCHE ROSE

22 Octobre 2022



### MARCHÉ DE NOËL

Le 10 et 11 décembre 2022

Le marché de Noël de Goincourt, une sortie pour toute la famille avec plus de 35 exposants tout au long du week-end. De nombreux stands vous ont proposés des articles de fêtes, des décorations, des produits du terroir, un stand maquillage pour les enfants, sans oublier le passage du Père-Noël et sa distribution de petits cadeaux.

La restauration se situait à l'extérieur où vous pouviez trouver l'incontournable vin chaud. L'école du village avait un stand où vous pouviez déguster un bol de soupe avec les légumes cultivés et préparés par les élèves de petite et moyenne section. 2023 ne manquera pas de vous étonner avec des nouveautés !



### REPAS DES AÎNÉS

28 Janvier 2023



### COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



### 2<sup>ÈME</sup> PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS DANS LE PARC



25 Février 2023

## CHASSE AUX ŒUFS

10 Avril 2023



La mairie de Goincourt a organisé la chasse aux œufs pour les enfants le lundi 10 avril 2023. La chasse s'est déroulée dans le parc situé derrière la salle des 2 collines. Le but était de retrouver les œufs en plastique, de couleurs pour les petits, blancs pour les grands qui leur donnait le sésame pour avoir des œufs en chocolat. Quelques uns ont eu de la chance puisqu'ils ont trouvé l'œuf transparent qui donne l'accès au gros œuf en chocolat. À la suite de cette course aux œufs, un goûter a été offert.

## CM2



La mairie récompense les élèves de CM2 de l'école communale rentrant en 6<sup>ème</sup> à la rentrée de septembre. Pour marquer la fin des années d'école primaire, la mairie de Goincourt a offert à chaque élève une carte cadeau, d'une valeur de 40€. Monsieur le Maire ainsi que les conseillers municipaux leur souhaitent beaucoup de réussite. À la suite de cette remise, une collation a été offerte.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI



## BŒUF À LA BROCHE

17 Juin 2023



C'est dans la bonne humeur et la convivialité que s'est déroulé le premier Bœuf à la Broche et bal champêtre le samedi 17 juin 2023, un partenariat entre la mairie et le comité des fêtes. Une soirée champêtre dans le parc situé derrière la salle des 2 collines où le bœuf a cuit durant plusieurs heures. Plus de 200 personnes sont venues partager un moment convivial entre amis ou en famille puis danser sous les étoiles au son de l'orchestre.

## LES MÉDAILLÉS & DIPLÔMÉS

Les médaillé(e)s du travail et jeunes diplômé(e)s à l'honneur !

Afin de les récompenser, le conseil municipal a remis aux médaillé(e)s du travail un colis festif et la somme de 50 euros aux jeunes diplômé(e)s.

### LES MÉDAILLÉS

**CARMENT Corinne**  
Médaille d'honneur du travail d'OR pour 35 années de services en tant que secrétaire de mairie à Goincourt.

**ROISIN Isabelle**  
Médaille d'honneur du travail VERMEIL pour 30 années de services.

### LES DIPLÔMÉS

**Joris VASSEUR**  
Baccalauréat général

**Lana FERNANDES**  
Baccalauréat général  
Mention ASSEZ BIEN.

**Mathilde DUSART**  
Baccalauréat général  
Mention ASSEZ BIEN

**Antonyn BEGUE**  
Baccalauréat professionnel  
Mention ASSEZ BIEN

**Fleur MASSOU**  
Baccalauréat général  
Mention TRES BIEN

**Maely SAVEJVONG-RISE**  
Baccalauréat technologique

## JEUX INTERVILLAGES

8 Juillet 2023

C'est dans la joie et la bonne humeur que se sont déroulés les jeux intervillages entre Aux Marais – Saint Martin de Nœud – Frocourt et Goincourt.

Cette année, le beau temps et la chaleur étaient au rendez-vous à Aux Marais pour des compétitions sportives, créatives, intellectuelles...

Le principe est simple, chaque village constitue une équipe se rencontrant lors de différentes compétitions de tout type. Au fur et à mesure des épreuves, des points sont comptabilisés par des arbitres. L'équipe qui a plus de points, reçoit la coupe du vainqueur, remise en jeu l'année suivante.

Au programme, babyfoot géant, tir à l'élastique dans une structure gonflable, l'attrape-mouche, jeux d'eau, tir à la corde, course de brouettes et pleins d'autres encore. Des fils rouges peuvent aussi rapporter des points aux équipes (chamboule-tout, ski sur gazon, questions sur les villages...).

Le soir, on s'est tous retrouvés à la salle des fêtes pour un repas dansant afin de clôturer la journée.



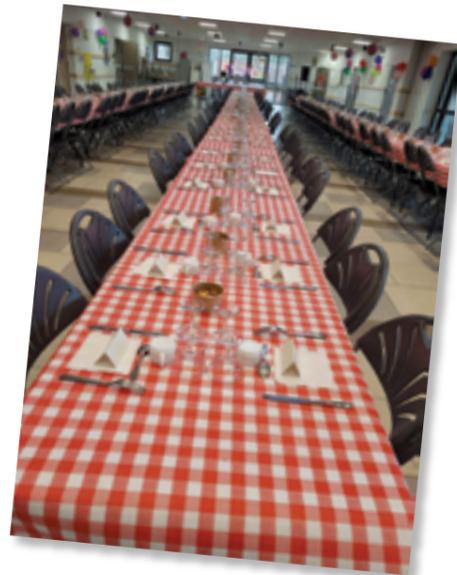
## COMMÉMORATION DU 18 JUIN

L'appel du 18 juin 1940 et la naissance de la France Libre est l'une des commémorations les plus importantes.

Assurer la transmission entre les générations du souvenir de l'histoire combattante de la France est l'axe principal de notre politique du devoir de mémoire pour leur transmettre les valeurs et l'héritage moral de ces femmes et de ces hommes « partis de rien ».



## COMITÉ DES FÊTES ... en bref



- C'est une équipe d'une vingtaine de membres de tout âge toujours prête à se renouveler, dynamique et joyeuse pour vous garantir des événements de qualité.

- Ce sont près de 500 personnes satisfaites lors de nos deux derniers repas (années 80 et bœuf à la broche).

- Ce sont des habitués toujours présents lors de nos divers manifestations (pétanque, braderie enfants, marché de Noël)

- C'est de l'entraide entre municipalité et associations par le prêt de matériel.

- Ce sont des nouveautés à venir

Tout cela dans le but d'animer et créer du lien dans le village. Sans bénévoles aucune association ne peut vivre. Et sans associations le village se meurt. C'est pour cette raison que nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres, ponctuels ou réguliers, dans la solidarité et la bonne humeur.

Pour nous écrire: [cdf.goincourt@gmail.com](mailto:cdf.goincourt@gmail.com) ou par notre page Facebook.



Le comité des fêtes c'est aussi de la location de vaisselle et de matériel pour vos événements .  
Pour plus de renseignements, contactez-nous au 06 62 34 44 72



## Le service de dépôt de pain est sauvé

Belle démarche de Chez Patrick, commerçant du village

Depuis quelques mois, la boulangerie Casbonne a dû fermer ses portes. Le maintien de ce service dans notre village nous tenait à cœur, ainsi, la municipalité a décidé de chercher un boulanger pour tenir un dépôt de pain dans l'ancienne poste malheureusement sans succès.



Enfin, c'est un commerçant de la commune de Goincourt, Patrick gérant de la boucherie Charcuterie qui nous a contacté pour nous annoncer la nouvelle.

Il a rencontré Sébastien Covelli, propriétaire de plusieurs boulangeries, et après un entretien tous ensemble, l'affaire était conclue.

Le village allait retrouver un dépôt de pain et par la même conserver ce lien important pour les habitants.

Cette démarche commune entre un commerçant du bourg et la mairie montre à quel point l'attachement au valeur est profonde à Goincourt.



**- TRAITEUR -**  
**Chez Patrick**  
DEPUIS 2001  
Boucherie - Charcuterie

*Service traiteur,  
Mariage,  
Communion,  
Repas de famille  
ou professionnel*

A votre service pour tous vos événements.  
Visible sur notre site et en magasin.

[www.chez-patrick.com](http://www.chez-patrick.com)  
03 44 45 15 09 - 06 70 96 19 62 5 rue Jean Jaures - GOINCOURT



5, rue Jean Jaurès, 60000 Goincourt Hors horaire rendez-vous possible

Lundi	Fermé
Mardi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Mercredi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Judi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Vendredi	7h30 - 19h00
Samedi	7h30 - 15h00
Dimanche	Fermé

Marché de St Paul tous les dimanches de 7h00 à 13h00

**03 44 45 15 09 / 06 70 96 19 62**

# Bilan des activités de l'école de l'Avelon, année 2022-2023

## JUDO

En début d'année, les élèves, de la PS au CM2, ont bénéficié d'une séance de judo. Au mois de juin, Ricardo leur a également offert 3 séances. Merci à Ricardo Pereira.

## TÉLÉTHON

Une fois de plus, l'école s'est inscrite au Téléthon. Les enfants ont réalisé une performance sportive : courir le plus longtemps possible dans la cour de l'école, les grands encadrant les petits.

## MARCHÉ D'HIVER

En décembre, a eu lieu un marché d'Hiver avec vente d'objets fabriqués par les enfants.

## PRÉVENTION ROUTIÈRE

La police municipale de Beauvais est intervenue dans les classes afin de travailler sur « être piéton » pour les plus jeunes et sur « être cycliste » pour les CM1-CM2.



## THÉÂTRE

Les élèves, de la MS au CM2 sont allés au théâtre de Beauvais.

## TENNIS

Séance de tennis pour les élèves du CP au CM2, organisée par le club de tennis de Goincourt. Merci aux intervenants et à M. Sutra.

## MUSIQUE

Les CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont bénéficié de l'intervention d'un professeur de musique du conservatoire, du mois de février au mois de juin, afin de pratiquer le chant choral et les percussions corporelles.

## PROJET JARDIN • CLASSE DES PS-MS

Les enfants ont poursuivi leur projet « jardin ».

Le 9 mai la classe a fait une sortie à l'abbaye de Royaumont. Malgré la pluie les enfants ont découvert les jardins et l'architecture à travers un jeu de piste (À la recherche du doudou perdu).

Ils ont aussi écouté deux contes sur le thème du potager.



## CLASSE DES CE2-CM1, CM1-CM2

Les CE2-CM1, CM1-CM2 ont participé au projet « micro-forêt » et ont planté des arbres sur un terrain donné par la municipalité.

Les élèves ont assisté à une représentation musicale lors du Festival international de Violoncelle, à Beauvais.



Ils ont passé une journée à Abbeville Saint Lucien, avec l'association « Théâtre en l'air ». Ils ont assisté à un spectacle clownesque « Errances » et ont pratiqué du théâtre d'improvisation.

## VOYAGE EN BRETAGNE CLASSE DES CM1-CM2



La classe est partie une semaine en Bretagne, fin mars.

Nombreuses visites et activités au programme : Visite et atelier au Mont Saint Michel, travail sur les dunes à Cancale, sur les pirates et les corsaires à Saint Malo, visite et atelier au Mémorial de Caen, randonnée dans la baie du Mont Saint Michel, char à voile. Ce fut une semaine riche en découvertes.

## CONTES • CLASSE DES MS-GS

Cette année la classe a travaillé avec une conteuse de l'Association "Elles se les racontent" et a découvert le monde à travers les contes et les arts (arts plastiques, musique, danse). La conteuse est intervenue 4 fois:

Une 1<sup>ère</sup> séance sur les contes traditionnels d'Europe, 2<sup>ème</sup> séance sur les contes du Grand Nord et des pôles, 3<sup>ème</sup> séance sur les contes d'Afrique et 4<sup>ème</sup> séance sur les contes d'Asie (Chine-Japon- Inde).

Les enfants ont beaucoup adhéré au projet.

Ce projet a été l'occasion de nombreuses exploitations plastiques. La classe a par ailleurs participé à l'exposition d'art organisée par l'association Léopard atelier à Goincourt.

## CLASSE DES CP

Le projet de l'année était basé sur les rythmes et les percussions corporelles africaines en collaboration avec l'association « Culture couleur ». Le musicien, Amadou Conet, est intervenu 10 séances. Une représentation a eu lieu à la salle des fêtes le 25 mai.

Ils ont effectué une sortie sur la voie verte, en vélo, jusqu'à Saint Paul.

Pour clôturer leur projet, les MS-GS et CP sont allés à Paris, au Musée du Quai Branly : atelier de pratique artistique le matin sur le thème de la pluie, lors duquel les enfants ont fabriqué un "teru bezu", petite marionnette japonaise pour faire cesser la pluie (d'ailleurs depuis il ne pleut plus...) et une visite mimée "De la tête au pied" l'après-midi, lors de laquelle les enfants ont découvert la collection du musée en mimant les statues rencontrées.

Les enfants étaient enthousiastes!

## ABBAYE DE ROYAUMONT • CLASSE DES CE1-CE2

Les CE1-CE2 sont allés à l'abbaye de Royaumont. Ils ont fait un jeu parcours intitulé « Enquête dans l'abbaye de Saint Louis ». Il fallait retrouver celui qui avait empoisonné un moine et le remède pour le sauver.

Ainsi, ils ont pu découvrir les pièces de l'Abbaye telles que la sacristie, le passage-parloir, les cuisines et le réfectoire.

Un conteur leur a raconté différentes histoires et cela leur a beaucoup plu!



## Accueil périscolaire

Depuis janvier 2023, la commune a confié la gestion de l'accueil périscolaire à la Ligue de l'enseignement par l'intermédiaire d'un marché public. Cette mise en gestion a permis la mise en place de l'accueil les mercredis et vacances scolaires.

Sur cette année 2023, les enfants de l'ACM ont été accompagnés par Gélo (la mascotte) pour travailler sur un projet associant LEGO et tri



Ils ont pu participer à des sorties diverses et variées : Parc avec structures gonflables, piscine, Musée de la Nacre, journées nature sur la voie verte, cinéma, ferme pédagogique,...



Mais également participer à des jeux extérieurs dans différents lieux : la cour, le jardin, le citystade, le stade de foot mais également au gymnase lorsque le temps ne permet pas d'être en extérieur.



Sur les vacances de Printemps, les enfants ont pu fabriquer des nids pour les hirondelles de la commune et réaliser des plantations avec les agents communaux.



Vous pouvez retrouver diverses informations sur le site de la Ligue de l'enseignement sur la page dédiée à notre accueil.

Voici le QR code pour vous y rendre.



Si vous souhaitez d'autres informations, vous pouvez envoyer un mail à [acmgoincourt@laligue60.fr](mailto:acmgoincourt@laligue60.fr)

Des journées à thème ont été mises en place au cours de l'année afin que les enfants présents sur le périscolaire comme sur la restauration puissent profiter d'un moment festif: Journée noir et blanc, fleurie, rayures, chapeau, disco-fluo, ..



# Centre Social La Canopée

Le centre social rural La Canopée ouvre ses portes et ses activités aux habitants de la commune grâce à notre adhésion validée en conseil municipal du...

Nous continuons notre collaboration avec le CSR soutenu par les communes d'Auneuil, Auteuil, Berneuil en Bray, Villers Saint Barthélémy depuis de nombreuses années. Plus récemment les communes d'Aux Marais, Saint-Martin-le-Noeud et Frocourt (en 2022 et 2023) ont aussi franchi le pas.

Les habitants de Goincourt de tout âge peuvent donc bénéficier des offres du centre social au tarif préférentiel adhérent.

Des permanences du Conseil Départemental sont également assurées par Les Assistantes sociales et conseillères en économie sociale et familiale, la consultation sage femme, la PMI mais aussi par l'association intermédiaire SIME. Un accompagnement aux démarches en lignes (CAF, Impôts...) par téléphone ou sur rendez-vous. Un espace numérique propose des cours informatiques ou des ateliers d'utilisation de tablettes tactiles. C'est aussi une épicerie solidaire « Le coup d'œil » ouvert aux personnes aux faibles revenus. On peut y faire ses courses 2 fois par semaine les mardis et les jeudis. C'est aussi une friperie, un atelier bricolage bois, un jardin communautaire, un repair'café. Le Centre Social accompagne 120 bénéficiaires du RSA et propose des activités de remobilisation, une aide à l'élaboration du CV et à la recherche d'emploi, des visites d'entreprises, en collaboration avec ses partenaires.

Nous sommes également partenaire du Conseil Départemental à travers un réseau de bénévoles MONALISA. Le but de ce réseau est de déployer des actions et des visites à domicile afin de rompre l'isolement social des aînés, de signaler les personnes en rupture de lien et d'animer les réseaux associatifs sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones les plus rurales.

www.monalisa-asso.fr

**... Santé Bien Être ...**

**« Qi Gong »**,  
Pour maîtriser ses énergies tout en douceur, avec une animatrice diplômée.  
Tous les Mercredis\* de 14h à 15h

**« Step »**,  
Exercices dynamiques sur un step, le tout en musique.  
Tous les Mardis\* de 19h à 20h.

**« Yoga »**,  
Exercices dynamiques sur un step, le tout en musique.  
Tous les Vendredis\*, de 19h à 20h

**Sur les communes adhérentes**

Vous nous retrouverez aussi sur vos communes pour d'autres projets :

- Des projets ponctuels
- Des stages d'initiation
- Des temps de concertation
- Des manifestations...

Devenir bénévole ...

Envie de vous investir dans du collectif, de contribuer à une dynamique locale, envie partager vos savoir-faire, vos atouts, ... n'hésitez pas à vous rapprocher du centre social !!!

**Programme des Ateliers 2022/2023**

**Les ateliers soutenus par les communes de :**  
Auneuil  
Auteuil  
Aux Marais  
Berneuil en Bray  
Goincourt  
Villers St Barthélémy

**Nos partenaires financiers**  
La Conférence des Financeurs  
L'Agence Régionale de la Santé  
Région Hauts de France  
FEDER

**Pour tous renseignements complémentaires**  
Centre Social Rural La Canopée  
318 rue des Aulnes, 60390 AUNEUIL  
03.44.84.46.83  
csr-cyber-auneuil@hotmail.fr  
www.csrcantonauneuil.com

**« Art Floral »**,  
Réalisation de superbes compositions florales...  
A Goincourt, 1 mardi par mois, de 18h30 à 21h.

**« Danse Adultes »**,  
Pour se défouler sur des rythmes variés et entraînants !!!  
A Auteuil, tous les Mardis\*, de 19h à 20h30

**« Popote et Papote »**,  
Petites bouchées à préparer pour le plaisir et le partage...  
A Auteuil, 1 jeudi par mois, de 14h30 à 16h30

**« Pilates »**,  
Gym très douce, mais efficace !  
A Goincourt, tous les mercredis\*, de 10h45 à 11h45

**« Remue-Méninges »**,  
Petite gymnastique cérébrale par le jeu et la bonne humeur !!!  
A Auteuil, 1 jeudi par moi, de 14h à 16h30

\* Hors vacances scolaires

**fiche pratique**  
**Un Centre Social c'est quoi ?**

Implantés au cœur des quartiers, dans les villes et en milieu rural, les Centres Sociaux ont été leur réponse sociale et culturelle à leur territoire. C'est un lieu où se trouvent des activités et des services dans les domaines les plus variés : éducation, loisirs, logement, garde d'enfants, etc... Un Centre Social est un équipement collectif et polyvalent pour les habitants. Ce sont des équipements de proximité qui s'inscrivent dans une tradition et qui ont un projet.

Depuis leur création, les Centres Sociaux ont eu pour objectif prioritaire de faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et l'éducation culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et à la réduction des exclusions. La spécificité du Centre Social réside ainsi dans la participation des habitants à son élaboration et à sa gestion.

Dans un contexte largement marqué de « fracture sociale », les Centres Sociaux, par leur implantation dans les quartiers et les zones les plus sensibles, sont porteurs de leur action, un rôle essentiel dans la lutte de proximité contre l'exclusion. Les Centres Sociaux souhaitent avant tout être au cœur de l'action dans la durée. Leur objectif permanent est le renforcement du tissu social dans la cité et de servir dans le meilleur des sens de leur rôle de citoyens.

Chaque Centre, parce qu'il est ancré dans la réalité locale, a son identité propre, mais il fait partie d'un réseau qui soutient ses adhérents et aux exigences communes que sont leurs représentants. Ce réseau est constitué de près de 300 Centres Sociaux regroupés par 36 Fédérations ou groupements, départementaux ou régionaux, adhérents à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France.

Après les deux guerres, une demande socioculturelle est apparue mais depuis la milieu des années 1980, avec la récession économique, les aspects éducatif, social et santé sont devenus prioritaires. L'ouverture à l'économie marquée l'attention récente des Centres dans la demande s'inscrit désormais dans une problématique de développement local.

**ICI ON VOUS ACCOMPAGNE AU NUMÉRIQUE**

- Aide dans vos démarches administratives
- Cours informatique
- Initiation smartphone et tablette

**Avec APTIC**  
**Chèque numérique**  
**Gratuit**

**1 carnet = 100€/50€**

**Pour qui ?**  
60 ans et +  
Demandeurs d'emploi  
18-25 ans en insertion

**Faites votre demande:**  
**03 44 84 46 83**  
Auprès de Maroi

Le Centre Social accueille également des jeunes volontaires en Service Civique pour une durée de 8 mois. L'objectif de l'engagement de Service Civique est de mobiliser la jeunesse pour répondre aux défis de la société. Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, il offre un cadre d'engagement où les jeunes peuvent se côtoyer et vivre une expérience humaine unique. Pour être volontaire, seuls comptent la motivation et le savoir être. Le jeune perçoit une indemnité mensuelle de Service Civique de 600,94 € par mois. [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

Le centre propose de nombreuses activités ou ateliers (musique, chant, cuisine, gym douce, yoga, remue ménage, pilates, popote et papote) sans oublier un service jeunesse avec ses espaces ados et ses veillées. Le centre offre aussi la possibilité de location (ou le prêt aux partenaires) de jeux Traditionnels Picards en Bois. Et pour se divertir à domicile, la plateforme « Mon Centre Social à la maison » propose aux adhérents des ateliers en visio, des jeux et des astuces.

**CONTACT**

03 44 84 46 83  
csrta-auneuil@hotmail.fr  
www.csrcantonauneuil.com  
318 rue des aulnes  
60390 Auneuil

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!**

Vous souhaitez devenir bénévoles ?  
Vous souhaitez faire un don ?  
**Contactez-nous!**

**Merci à nos partenaires:**

**COMMUNES ADHÉRENTES:**

**PARTENAIRES:**

**L'ÉPICERIE SOLIDAIRE**  
CSR La Canopée d'Auneuil

**Horaire d'ouverture:**  
Tous les mardis  
De 9h à 17h

**Contactez-nous**

**Mes démarches en ligne**  
Accompagnement dans vos démarches administratives (CAF, CPAM, retraite, pôle emploi, MDPH...) Sur rendez-vous au 03 44 84 46 83

**Ateliers numérique**  
Animation numérique, nous vous proposons des ateliers informatiques, smartphone et tablette et des stages à thématique.

**L'épicerie connectée**  
Accompagnement dans vos démarches administratives. Tous les mardis de 14h à 16h sans rendez-vous.

**Centre Social Rural La Canopée**

**La Canopée Connectée**

**Nous proposons:**

- Des ateliers connectés
- Un accompagnement dans vos démarches en ligne

318 rue des aulnes 60390 Auneuil  
03.44.84.46.83  
csrta-auneuil@hotmail.fr

## En 2023, l'APE a eu 50 ans

Créée en 1973, pour permettre aux enfants du village de moins de 6 ans d'aller à l'école, l'Association des Parents d'Élèves de Goincourt a fêté cette année ses 50 ans. Après un appel à témoignages auprès des anciens présidents et autres témoins de la vie de l'école, les élèves de Goincourt ont réalisé une fresque de ses 50 années de la vie de l'APE puis un petit goûter a été offert à tous les élèves de l'école de l'Avelon, ainsi qu'aux personnes ayant apporté un témoignage et des photos.

### UN PETIT PEU D'HISTOIRE

Depuis 1956, date à laquelle a été construite l'école au 2 rue de Courcelles, il y avait dans la petite école en haut de la rue de Courcelles les CM2/CM1 et aux 2 de la même rue les CP, CE1 et CE2.

En 1973, l'âge de la scolarité obligatoire était fixé à 6 ans. L'école maternelle était facultative, elle n'est devenue obligatoire qu'en 2018. Hors, à Goincourt, il y avait une petite fille de 4 ans qui ne parlait pas : le pédiatre avait alors préconisé aux parents de l'inscrire à l'école. M<sup>me</sup> PROTHAIS, était à cette époque, directrice de l'école. Lorsque les parents de l'enfant sont venus la voir, elle a dit « pas qu'un seul petit : ce sera tous les jeunes enfants de Goincourt ou personne ». Alors, quelques parents de jeunes enfants sont allés avec 6 enfants de 4/5 ans à la direction académique. Les enfants y ont mis un joyeux bazar ! Le directeur de l'académie de l'éducation nationale a indiqué aux parents qu'ils devaient s'organiser en association. En 6 jours l'association des parents d'élèves a été créée en reprenant des statuts assez classiques à l'époque d'association de parents d'élèves existantes.

Témoignage de M<sup>me</sup> Debrenne  
alors maman de jeunes enfants



Un grand merci à la mairie de Goincourt qui a soutenu financièrement le projet d'anniversaire, mais également pour le prêt des salles, la mise à disposition d'un local et sa présence à nos côtés. Merci également pour les témoignages de M<sup>me</sup> DEBRENNE, M<sup>me</sup> CASSARIN GRAND qui furent présentes au début de l'aventure de l'école maternelle. M<sup>me</sup> HECQUET et M<sup>me</sup> CARMENT ont apporté leurs éclairages sur les années 1992 à 2002. M<sup>me</sup> DEBRAINE, M<sup>me</sup> SABRE, M<sup>me</sup> CHAOUALI sur les années 2011 à 2018. Si vous avez d'autres témoignages, n'hésitez pas à les transmettre sur [ape.goincourt60@gmail.com](mailto:ape.goincourt60@gmail.com)

### LES PRÉSIDENT.E.S DE L'APE GOINCOURT :

Il reste des trous... Si vous avez la mémoire... n'hésitez pas à compléter  
1975 - ? : Président M. LOPEZ  
Année ? : Présidente M<sup>me</sup> FOUACHE  
? / 1988 : Président M. PUJOLAS  
1990 / 1992 : Présidente M<sup>me</sup> LIM  
1992 / 2002 : Présidente M<sup>me</sup> HECQUET  
? / 2010 : Président Stéphane MEUNIER  
2011 / 2013 : Présidente Éliane DEBRAINE  
2013 / 2014 : Présidente Ludivine SABRE  
2014 / 2015 : Présidente Roselyne BOURDET  
2015 / 2016 : Présidente Laure DARRAS  
2016 / 2018 : Présidente Amina CHAOUALI  
2018 / 2019 : Présidente Ludivine BRIQUET  
2019 / 2023 : Présidente Claire STORY

### EN 2023, L'APE A AUSSI POURSUIVI SES ACTIVITÉS



Livre offert à Noël  
à chaque enfant

Toutes les demandes de soutien financier demandées par l'équipe enseignante ont pu être honorées et un livre par enfant a été offert à Noël. Ce financement est possible par la mise en œuvre d'opérations auxquels les habitants de Goincourt participent: vente de sapins, d'objets de Noël, de chocolats, belote et vente d'enveloppes au repas des aînés.

### NOVEMBRE 2022

En novembre 2022, après une intervention en classe sur les couloirs de biodiversités, les bienfaits offerts par les arbres, le fonctionnement du sol, la microforêt Myawaki a été plantée avec les élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2, des élèves de l'EPIDE de Margny-les-Compiègne et des parents d'élèves volontaires. Le lendemain des habitants impliqués dans le projet ont poursuivi les plantations. Un collectif d'habitants assure depuis le désherbage de la forêt, l'arrosage. Merci aux cantonniers qui donnent des coups de pouce aux moments clés.



## DÉCEMBRE 2022



Stand au marché de Noël de la mairie de GOINCOURT : les parents se relaient pour tenir le week-end.

Pendant 4 ateliers, en soirée, après avoir couchés les enfants, les parents se sont retrouvés pour confectionner des petits objets décoratifs à vendre sur la période de Noël : couronnes, suspensions, bougies, oreillers, cartes.

## JANVIER 2023



Belote.  
De nombreux participants.  
Une ambiance joyeuse et des crêpes délicieuses.  
Tous les joueurs sont repartis avec un lot de viande.

## JUIN 2023



Le rallye photos de juin 2023 passait par la microforêt, pour découvrir le nombre d'essences plantées, le projet et les idées pour l'avenir.

Merci à M. et M<sup>me</sup> BOURDET qui ont partagé leurs souvenirs et quelques photos pour préparer ce rallye photos. 5 parents ont gardé le secret des questions et testés les parcours dans tous les sens pour une équité entre les équipes.



*Bravo à l'équipe de Clément, Maxime, Tazio et Gaëlle pour leur rapidité et efficacité pour solutionner les questions.*

Nous appelons les parents volontaires à nous rejoindre, pour l'année 2023/2024 : contact au 06 01 79 02 33.

Merci aux parents d'élèves qui donnent un peu, parfois beaucoup de leur temps malgré un quotidien « chargé » pour que ces actions soient possibles.

Merci à l'équipe municipale et aux agents municipaux qui facilitent la vie de l'association.

## Goincourt Danses de Salon

L'association de danses de salon a évolué suite à l'arrêt de l'ancien bureau. Les danses ne sont plus les mêmes. Depuis septembre 2022, l'association vous propose des cours de danses, niveau intermédiaire, de Kizomba, Semba et Bachata (bases acquises nécessaires).

### LA KIZOMBA

La Kizomba désigne un genre musical et la danse qui l'accompagne, faisant partie de la culture de l'Angola. Danse de couple, se caractérise par sa sensualité et sa position fermée.

### LE SEMBA

Le semba est un genre musical d'Angola né dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Le terme « semba » viendrait d'une danse rituelle nommée « masemba (coup de nombril) ».

### LA BACHATA

La bachata est un rythme dansant originaire de République dominicaine. On peut le considérer comme un mélange de boléro (surtout, le boléro rythmique) avec des influences musicales d'origine africaine et d'autres styles comme le son cubain, le kompa haïtien, le merengue, le cha-cha-cha et le tango.



Les cours ont lieu à la salle des sports les lundis de 20h00 à 22h00.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par courriel : [goincourt.danses@gmail.com](mailto:goincourt.danses@gmail.com)

## Tennis de table

Très belle saison 2022/2023 pour les deux équipes qui ont réussies leur objectif de maintien en première et deuxième division départementale.

En effet, l'équipe 2 a réussi à se maintenir à la 4<sup>ème</sup> place, tandis que l'équipe 1 se retrouve sur la 3<sup>ème</sup> place du podium. L'assemblée générale a eu lieu le 20/06. Nous remercions la Mairie pour l'aide financière et logistique.

Nous avons une pensée pour Jacques CUBALA, notre ami et joueur du club depuis de nombreuses années qui nous a quittés fin 2022.



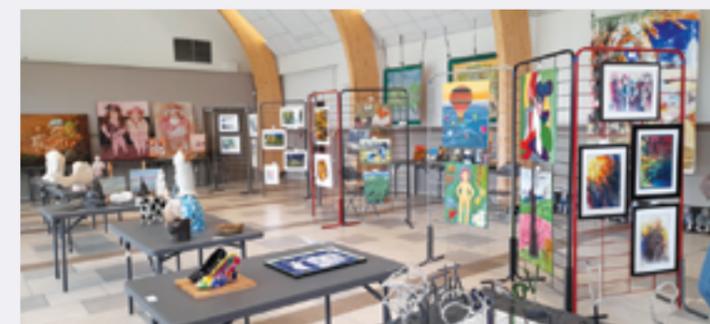
## Lézard ' Atelier

L'association Lézard ' Atelier a exposé dans la salle des 2 collines. Elle accueillait des élèves du cours de peinture de Goincourt ainsi que ceux de Voisinlieu pour Tous.

Des artistes sculpteurs des Beaux-Arts se sont joints à nous ainsi que d'autres peintres. L'endroit s'y prêtait harmonieusement et ce fut un réel succès que nous ne manquerons pas de recommencer l'année prochaine pour le plaisir de tous.

Mme Duc, Présidente de l'association.

Si vous êtes intéressés par les cours de peinture, vous pouvez me joindre au 06 50 02 62 34



## Qi, Ki, Prana



L'association Qi, Ki, Prana vous propose des cours de Qi Gong à la salle des sports de Goincourt, le lundi de 18h20 à 19h50.

Le Qi Gong est l'une des cinq branches de la médecine traditionnelle chinoise.

Il apporte bien-être et détente par des exercices de mouvements lents et doux.

Il entretient les muscles, les tendons et les articulations. Il améliore l'équilibre et la proprioception. Par le travail de la respiration, il apaise et déstresse. Il permet une bonne circulation de l'énergie vitale dans le corps. Le Qi Gong est accessible à tous et toutes quel que soit l'âge ou la pratique sportive. Nous pratiquons dans la convivialité.

Séance d'essai gratuite.

Pour tout renseignement :

Jean-François Gibert, enseignant certifié Fédération Française des arts énergétiques et martiaux chinois.

07.82.27.83.11

[qikiprana2022@gmail.com](mailto:qikiprana2022@gmail.com)

## Goincourt Sport Team

Chers amis Coureurs,

La Goincourt Sport Team, issue d'une équipe de coureurs amateurs a pour objectif de partager le plaisir de course à pied.

De cette passion est née la Goincourt'Oise, puis l'idée de donner plus, en aidant d'autres associations, en participant à des projets éducatifs, tout en animant le village.

La course du 17 septembre 2022 a remporté un franc succès, une fois de plus, avec 160 coureurs !

L'accueil chaleureux de nos signaleurs bénévoles, l'ambiance survoltée de nos coureurs et les encouragements de nos habitants nous ont permis de dégager quelques bénéfices.

Nous avons donc pu remettre 200€ de cadeaux, pour les enfants du service pédiatrique du Centre hospitalier de Beauvais.

Le sourire des enfants nous porte à lancer une nouvelle édition de cette course !

Nous vous attendons pour un moment de partage sportif et festif, dans la joie et la bonne humeur le 16 septembre 2023 à 16h15 pour le départ du 10kms et à 17h15 pour le 5kms.

N'oubliez pas : « *La victoire c'est de donner le meilleur de vous-même. Si vous avez donné le meilleur, vous avez gagné !* » Bill Bowerman

À bientôt,  
M Ludovic Ways  
Président GST  
Contact: 06.21.08.52.46  
goincourtsportteam@gmail.com



## Anciens Combattants

Pour commencer la nouvelle année, les Anciens Combattants, accompagnés de leurs épouses se sont réunis pour la galette des rois au restaurant "le Bistrot" d'Intermarché.

Le 31 mars, le repas des Anciens Combattants s'est déroulé au restaurant "La Marcelle" à Goincourt dans une très bonne ambiance, à renouveler selon l'avis de tous.

Les Anciens combattants ont assisté à toutes les cérémonies officielles tout au long de l'année, afin de perpétuer la mémoire de tous les combattants.

En fin d'année : vente des calendriers aux habitants de Goincourt, que nous remercions chaleureusement pour leur générosité.



## La Marcelle



Cuisine traditionnelle  
Plats à emporter

Produits locaux  
Traiteur

Restaurant

Réservez dès maintenant !

☎ 03 44 05 40 97

✉ contact@la-marcelle.fr

8 rue Aristide Briand 60000 Goincourt

## TENNIS GOINCOURT UNE SAISON REMPLIE DE SUCCES !

SOLIDARITÉ ET SPORT POUR TOUS  
MÊME EN RURALITÉ !

L'association a continué d'impulser une dynamique pour développer le sport pour tous dans le village de Goincourt. Le président, Yannick SUTRA, souhaite faire vivre le village, l'animer, donner le goût aux enfants de faire du sport notamment en faisant des initiations de tennis gratuites à l'école, en continuant de proposer des cours de tennis à des prix imbattables à 1€ la séance d'1h. Avec plus de 130 adhérents, l'association de tennis a trouvé son rythme dans le village. De nombreuses animations enfants et adultes ont été organisées tout au long de la saison.

### DU SPORT EN HIVER

En effet, lors des vacances de la Toussaint, de Février et de Pâques, l'association a proposé aux enfants de la commune des animations sportives chaque jour pendant une semaine afin qu'ils puissent pratiquer le tennis mais aussi découvrir d'autres sports (jeux de ballon, Street hockey et Futsal) au gymnase du Conseil départemental de Beauvais.

### INITIATION GRATUITE POUR L'ÉCOLE !

Au mois de juin, tous les enfants de l'école primaire du village (du niveau CP au CM2) ont eu droit à une initiation gratuite de tennis offerte par l'association avec un des moniteurs.



**N'hésitez pas à nous contacter ou à suivre l'actualité de l'association :**

Visitez notre site internet :  
<https://tennisteb.jimdofree.com/>



➔  Suivez-nous sur Facebook  
*Les Tennismen  
Enseignants du Beauvaisis*

 @tennisteb

 @TEBGoincourt

Ou contactez Yannick SUTRA,  
au 06.71.54.52.28.



### FÊTE DU TENNIS

La « fête du tennis » remporte toujours un grand succès ! Après avoir animé un stand de tennis à la kermesse de l'école, l'association du tennis Goincourt a organisé, le dimanche 25 juin, sa traditionnelle « fête du tennis », entièrement gratuite, en clôture de la saison. Le matin une trentaine d'enfants répartis en trois niveaux se sont affrontés au travers d'un tournoi acharné. Chaque enfant a ensuite été récompensé et la joie et la fierté pouvaient se lire sur leurs visages rougis par l'effort ! Malgré la chaleur écrasante, après un pique-nique convivial aux abords des terrains de tennis, ce sont une vingtaine d'adultes et ados qui se sont rencontrés sous la forme d'un tournoi- double/salade avec des mini-matches de 15 minutes.



### STAGE SPORTIF

L'association s'est lancée un nouveau défi pour animer l'été 2023 ! Il a été proposé aux jeunes de 5 à 16 ans la possibilité durant 3 semaines en juillet de faire un stage sportif d'été en matinée avec le tennis comme fil rouge accompagné de jeux et de la découverte d'autres sports (foot, handball, hockey...). Près de 50 enfants ont été ravis de participer à cette nouvelle animation estivale !



Enfin, côté compétition, les Tennismen Enseignants du Beauvaisis finissent champion des Hauts-de-France de la coupe de France 4ème série masculine !



**La saison reprend le mercredi 2 septembre 2023  
et il reste encore quelques places disponibles !**

## Judo

Deux nouvelles ceintures noires et de bons résultats pour le J. C. Goincourt

Le Judo Club de Goincourt clôture une saison sportive mémorable, marquée par des succès et des moments de fierté partagés. Les judokas de notre club ont démontré un talent et une détermination sans faille, participant à des compétitions de haut niveau et atteignant de nouveaux sommets dans leur pratique du judo. En outre, nous célébrons avec enthousiasme l'obtention de deux nouvelles Ceintures Noires, symboles ultimes de maîtrise et de dévotion dans cet art martial.

Ces deux nouvelles Ceintures Noires, Maëlyce FLO-RINE et Jihane SALHI, ont consacré de nombreuses années d'efforts et d'engagement pour parvenir à ce résultat exceptionnel. Leurs accomplissements témoignent du dévouement remarquable de ces athlètes et de l'excellence de l'encadrement offert par le Judo Club de Goincourt.



Outre ces promotions de ceinture noire, notre club a également connu de bons résultats sportifs tout au long de la saison. Nos athlètes ont participé à plusieurs compétitions régionales et nationales, repoussant leurs limites et démontrant leur compétence sur le tatami. Ainsi Maëlyce FLORINE qui est également membre du Pôle Espoir d'Amiens a participé à 2 Championnats de France (Cadets et Juniors) où elle a fait preuve de ténacité et de combativité ; puis le groupe Minimes à travers Cylia EUPHROSINE DORNET, Eve Lyse MARIAGE et Tony CLERY ont atteint le niveau régional. Et n'oublions pas également nos jeunes pousses, Noa GEORGET MASSON et Louis HAUTOT qui ont obtenu l'argent lors du Championnat Benjamins Hauts de France.



Ces performances témoignent de la qualité de notre entraînement, de l'engagement de nos entraîneurs et de la détermination de nos judokas. Chaque combattant a montré un esprit de compétition exemplaire et a été un ambassadeur de notre club, faisant honneur à nos couleurs et notre Commune.

En plus de ces événements marquants, nous sommes fiers d'avoir offert à nos élèves de nombreuses opportunités de progresser grâce à des stages de formation intensifs. Au cours de la saison, nos judokas ont eu la chance de participer à des stages animés par des experts renommés du judo. Ces stages ont permis à nos membres de perfectionner leurs techniques, d'explorer de nouvelles approches tactiques et de développer une compréhension plus profonde qui s'est reflétée dans leurs performances lors des compétitions. Ils ont su démontrer une plus grande confiance sur les tatamis et ont intégré les enseignements reçus lors des stages.

Notre club ne se limite pas à la compétition. Cette saison, nous avons également organisé un événement "Journée en Famille". Cette initiative intergénérationnelle a été un moment de partage unique, réunissant parents, grands-parents et enfants autour de leur passion commune pour le sport, le judo autour de nombreuses activités. Dans une ambiance conviviale et ludique, cette journée a renforcé les liens déjà solides entre les membres du club et leurs proches, laissant des souvenirs impérissables.



En conclusion, le Judo Club de Goincourt se réjouit de clôturer une saison aussi riche en succès et en apprentissages. Nous tenons à remercier chaleureusement nos judokas, nos entraîneurs et nos bénévoles pour leur engagement sans faille tout au long de cette saison exceptionnelle. À l'approche de la nouvelle saison, nous continuerons à encourager et à soutenir nos membres dans leur quête de l'excellence et à promouvoir les valeurs fondamentales du judo : le respect, la discipline et l'amélioration de soi.

Si vous aussi, vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas pour la nouvelle saison à venir !

Venez donc faire une séance d'essai gratuite, les inscriptions sont possibles toute l'année.

Contact :  
jcgoincourt@orange.fr  
ou par téléphone 06 86 16 88 34

## Association l'Accord Vocal

Nos évènements depuis le dernier bulletin municipal (septembre 2022).

### ATELIERS DE SOUFFLE-VOIX-CHANT

Ces ateliers, comme d'habitude, se sont déroulés tout au long de l'année, dans le local du 31 rue Jean Jaurès à Goincourt, en individuels et/ou en groupes par ateliers programmés, toujours sur rendez-vous.

Il s'agit du « cœur » de l'association :

L'objectif essentiel de nos ateliers ou séances individuelles est d'aider à l'amélioration du geste respiratoire par des exercices vocaux et corporels très simples, adaptés à chacun. Le corps apprend peu à peu à accueillir l'air plus généreusement.

« Le Souffle c'est la Vie » est notre réalité quotidienne.

Le rapport direct du souffle à la fonction vocale nous permet d'ajouter :

« Le Souffle c'est la Voix » La voix s'améliore en effet automatiquement, ce qui est un bonheur pour le chant, et plus généralement pour toute prise de parole.

Ainsi ces ateliers se situent à la croisée de la santé et de l'artistique et s'adressent à tout le monde.

### SHIATSU ET VOIX

Le shiatsu (« pression des doigts » en japonais), proposé dans certains ateliers, est une pratique manuelle de pressions rythmées et profondes qui agit sur la circulation de l'énergie/souffle dans le corps.

Au service du chant, le shiatsu permet de débloquer les tensions qui entravent la liberté du son.

### PARTICIPATION AU 5 NOVEMBRE 2022 :

Lors de la conférence et présentation d'un livre sur le monument aux morts de Goincourt (100 ans en 2022), un membre de l'Accord Vocal a chanté « Le credo du paysan » de Gustave Goublier et « La Paimpolaise » de Théodore Botrel, deux chansons entendues par des soldats pendant la Grande Guerre.



### ATELIERS DE CHANT SPONTANÉ (DEPUIS LE 25 NOVEMBRE 2022) :

Ils sont ouverts à tous (participation libre et consciente). Entre 13 et 20 personnes se sont retrouvées un vendredi par mois (de 18h30 à 20h) dans la Salle des Associations à Goincourt.

Aucune connaissance en musique ou chant n'est nécessaire. Chanter fait partie de la joie de vivre !

Il s'agit de partager une aventure sonore à plusieurs en lien avec la respiration.

Diverses propositions sont faites autour :

- d'airs connus simples
- de voyelles chantées
- de chant spontané
- d'exercices de souffle et de son lien avec la voix et d'autres aventures créatrices de joie.

Saison 2023-2024 : les ateliers auront lieu dans la Salle des Sports de la Salle des 2 Collines à Goincourt, un samedi matin par mois de 10h à 12h : 16/09, 14/10, 18/11, 9/12, 13/01, 17/02, 16/03, 13/04, 25/05 et 15/06.

### JOURNÉE DU 26 NOVEMBRE 2022, DANS LA GRANDE SALLE DES FÊTES (2 COLLINES).

En fin de matinée s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association.

L'après-midi a d'abord permis, après deux années d'annulation, un grand échange informel entre les membres.

FESTIVOIX, de 17h à 19h, la salle a été ouverte au public. Environ 35 personnes ont ainsi pu participer avec nous à quelques moments ludiques d'expériences respiratoires et vocales. Plusieurs membres de l'association ont également chanté en solo ou en duo.

Le partage avec le public était grandement facilité par la taille de la salle, permettant de s'asseoir autour de tables rondes, avec un petit buffet à disposition au long de la soirée.

Une très belle expérience qui sera renouvelée :

DATE À RETENIR du prochain FESTIVOIX : 21 octobre 2023. Cette rencontre avec le public se déroulera, comme l'an passé, dans la Salle des Fêtes, de 17h à 19h. Cette porte ouverte permettra ces échanges que nous apprécions, avec simplicité et spontanéité.

### RENCONTRES DE LA « PÉPINIÈRE »

Depuis de nombreuses années, une dizaine de membres de l'association se retrouvent trois fois par an au cours d'un week-end pour perfectionner leur pratique de Souffle-Voix, chercher à l'enrichir par le partage des connaissances propres à chacun et de leurs expériences « de terrain » en qualité d'accompagnants de cette pratique.



## GYMNASTIQUE HOLISTIQUE (15 JANVIER 2023) :

Comme chaque année, une journée de Gymnastique Holistique, en lien avec l'association Réa'Corps, est organisée pour les membres de l'Accord Vocal. Ce travail physique précis, très respectueux du corps et de la personne, permet un éveil sensoriel nécessaire à l'équilibre du corps et de l'esprit. Ainsi il enrichit notre pratique du Souffle-Voix.

## ENTRETIEN SUR RADIO MERCURE (9 FÉVRIER 2023) :

Dans le cadre de l'émission hebdomadaire « La Parole aux associations », trois membres de l'Accord Vocal ont eu l'occasion de raconter l'histoire de l'association et sa vie actuelle. Voici le lien pour écouter l'émission : [https://podcast.radiomercure.fr/@parole\\_asso/episodes/la-parole-aux-asso-laccord-vocal](https://podcast.radiomercure.fr/@parole_asso/episodes/la-parole-aux-asso-laccord-vocal)



## LA CROISÉE DES RYTHMES (25 MARS, 24 JUIN, 21 OCTOBRE 2023)

L'Accord Vocal a continué l'apprentissage de la Croisée des Rythmes, basée sur l'approche « O Passo ». Ces rencontres approfondissent la pratique rythmique, vocale ou instrumentale, par un déplacement corporel faisant appel à l'horizontalité, la verticalité et la transversalité, en mobilisant la voix et la frappe des mains. Les trois séances sont programmées dans la Salle des Sports à Goincourt de 10h à 12h pour les membres de l'association.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 MARS 2023

Celle-ci s'est tenue dans la Salle des Fêtes, précédée d'une séance de la Croisée des Rythmes et suivie par une réunion de la Pépinière.

## FORUM DES ASSOCIATIONS À L'ELISPACE DE BEAUVAIS (9 SEPTEMBRE 2023).

Notre association participera à cette grande rencontre afin de toujours mieux se faire connaître.

de 17h à 19h à la Salle des 2 Collines à Goincourt

Chants et chansons, propositions d'expériences et partages de Souffle et Voix.

Entrée libre et gratuite sans réservation

Renseignements : L'Accord Vocal. 06 28 32 71 24  
[accordvocal@gmail.com](mailto:accordvocal@gmail.com)

## Tirer un feu d'artifice depuis chez soi, est-ce possible ?

Le Code de l'environnement définit l'article pyrotechnique, autrement appelé feu d'artifice, comme un article contenant des substances explosives ou un mélange explosif de substances conçues pour produire de la chaleur, de la lumière, des sons, des gaz, de la fumée ou une combinaison de ces effets par une réaction chimique exothermique auto-entretenu (article R557-6-1 du Code de l'environnement). La loi encadre strictement la mise à disposition des feux d'artifice. Elle est en revanche plus souple lorsqu'il s'agit des démarches à réaliser pour le tirer depuis son jardin.

### QUELLE AUTORISATION EST NÉCESSAIRE POUR TIRER UN FEU D'ARTIFICE DE CHEZ SOI ?

Aucune autorisation particulière n'est nécessaire pour tirer un feu d'artifice de chez soi. Le spectacle pyrotechnique peut avoir lieu chez un particulier, depuis sa terrasse ou son jardin, sans qu'une déclaration préalable de travaux ne soit exigée. Ni aucune autre autorisation d'urbanisme. Tirer un feu d'artifice depuis la résidence d'un particulier est donc possible.

### QUI PEUT INTERDIRE DE TIRER UN FEU D'ARTIFICE DEPUIS CHEZ SOI ?

Si aucune autorisation spéciale ne doit être recueillie, il est en revanche nécessaire de vérifier que rien n'interdit de tirer des fusées d'artifice, d'utiliser des pétards ou de lâcher des lanternes pour son divertissement.

Avant de vous lancer dans un spectacle pyrotechnique, il est vivement recommandé d'interroger la mairie et la préfecture pour savoir si des interdictions ou des limitations existent.

### QUELLES CATÉGORIES DE FUSÉES PEUT-ON TIRER ?

Le risque d'incendie ou de blessures est réel lors d'un spectacle pyrotechnique. Les feux d'artifice sont composés de matières pyrotechniques dangereuses pour la sécurité.

Les feux d'artifice sont classés en 4 catégories, selon leur dangerosité et leur niveau sonore (article R557-6-3 du Code de l'environnement) :

La fusée de catégorie F1/C1 :

Interdite aux moins de 12 ans. Elle présente un risque très faible et un niveau sonore négligeable.

Elle est destinée à être utilisée dans des espaces confinés, y compris à l'intérieur d'immeubles d'habitation.

La fusée de catégorie F2/C2 :

Interdite aux moins de 18 ans. Elle présente un risque faible et un faible niveau sonore. Elle est destinée à être utilisée à l'air libre, dans des zones confinées.

La fusée de catégorie F3/C3 :

Interdite aux moins de 18 ans. Elle présente un risque moyen et un niveau sonore qui n'est pas dangereux pour la santé humaine. Elle est destinée à être utilisée à l'air libre, dans de grands espaces ouverts.

La fusée de catégorie F4/C4 :

Réservée aux professionnels des feux d'artifice, les artificiers. Elle présente un risque élevé lors de la prestation dont le niveau sonore n'est pas dangereux pour la santé humaine.

Il est donc possible de tirer soi-même, depuis son jardin, un feu d'artifice avec des produits classés dans les 3 premières catégories.

Pour limiter les risques au maximum, il est fortement conseillé d'acheter des produits de qualité avec la norme CE (Conformité Européenne), gage de sécurité.

### OÙ PEUT-ON TIRER UN FEU D'ARTIFICE ?

Il est possible de tirer un feu d'artifice depuis son domicile. Pour tirer un feu d'artifice d'un terrain public, l'autorisation du maire est en revanche nécessaire.

### QUELLES SANCTIONS SONT ENCOURUES EN CAS DE NON-RESPECT DE LA LÉGISLATION SUR LE TIR DE FEUX D'ARTIFICE ?

Est puni de la peine d'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe (1500 euros) le fait de détenir ou utiliser en connaissance de cause une fusée d'artifice non munie du marquage de conformité CE.

En cas d'accident (une blessure ou une brûlure) ou de dégradation de biens publics (par exemple, par incendie), l'auteur du tir de feux d'artifice s'expose à une amende pouvant atteindre 150.000 euros et une peine de prison pouvant aller jusqu'à 10 ans (article 322-5 du Code pénal).

**et toujours le prochain FESTIVOIX :  
Samedi 21 octobre 2023,  
à ne pas manquer !**



# E.N.V.O.L. News Letter Juin 2023

## Histoire de l'Accueil au Relaché

### L'accueil de l'animal

Nous sommes contactés pour accueil d'un animal et en capacité de le recevoir, les premières étapes sont les suivantes :

- Accueil de l'animal et des personnes
- Premier diagnostic et nombreux échanges avec les découvreurs pour comprendre le contexte (trouvé sur la route, ...)
- Mise en place d'une fiche d'accueil et d'une référence qui suivront l'animal jusqu'au bout
- Transfert immédiat à l'infirmier



### L'infirmier



Dès son arrivée, un diagnostic approfondi est réalisé et tous les soins nécessaires sont prodigués (désinfection, antibiotiques, ...) Si la gravité est trop importante ou ne relevant pas de nos compétences, transfert immédiat chez nos vétérinaires

#### Oiseaux :

#### Quelques exemples

- Si problème ligamentaire d'une articulation ou une fracture fermée d'un radius ou d'un cubitus), immobilisation immédiate ou attelle dans les cas nécessaires
- Réalisation de points de sutures, si nécessaire
- Traitement médicamenteux, si nécessaire



#### Hérissons :

- Parasitose: l'animal est vermifuge et mis sous antibiotiques
- Blessures / asticots : désinfection de la plaie et extraction des asticots jusqu'au dernier !!!

#### Alimentation des bébés : un travail incessant jour et nuit

- Un bébé hirondelle reçoit une becquée du levé du soleil à son coucher toutes les 1/2 h
- Un bébé hérisson prend impérativement un biberon toutes les 3 heures, jour et nuit, pour éviter tout risque d'appauvrissement tant qu'il ne s'alimente pas seul

### La convalescence



Quand son état est satisfaisant, l'animal est transféré dans un isoloir pour éviter tout contact (petite volière à paroi opaque pour les oiseaux, enclos à hérissons, volière dédiée écureuil, ...) pour son bon rétablissement puis dans des volières de plus en plus grandes, en fonction de ses progrès, pour sa rééducation et retrouver sa masse musculaire. Les oiseaux diurnes et nocturnes ont tous leurs propres volières.

Pour les jeunes qui n'ont pas pu avoir la chance de recevoir l'éducation de leurs parents, la nourriture est cachée au sol pour leur apprendre à chercher et non pas les habituer à se nourrir dans un ramequin.

### L'animal décide !

Après étude et observation de son état de santé, son poids acceptable, d'une bonne symétrie dans les ailes, si l'oiseau se pose correctement sur un perchoir, cela veut dire que tout est OK alors **VIVE LA LIBERTE !**

### Le Relaché



**Tout cela grâce à vos adhésions, Continuez à nous soutenir !**



### Conseil du moment

L'été sera chaud alors n'oubliez pas de mettre à disposition de nos amis les oiseaux et mammifères (hérissons, ...) de l'EAU régulièrement !!!!!

### Quelques chiffres

#### Les OISEAUX



Depuis le début de l'exercice Oct 2022 -2023

# 584

C'est le nombre d'oiseaux accueillis

73 espèces d'oiseaux différentes

188 oiseaux d'espèces protégées recueillis

### Déjà 131 HERISSONS



Retrouvez-nous sur Facebook pour suivre nos actualités  
<https://www.facebook.com/groups/envol.asso>



### Conseil Livre

Jade est une lycéenne coincée dans une vie remplie de mondanités et de fastes à cause de ses parents qui y sont nés. Ils cherchent à lui trouver un bon parti pouvant leur éviter la ruine. Cependant Jade n'apprécie pas cet univers et préfère s'adonner à sa passion : la musculation.

Dans un cadre obsédé par le paraître ainsi que les ragots, elle doit garder cela secret. Mais y parviendra-t-elle ?

Cette histoire issue d'un webtoon français est à la fois drôle et touchante. De nombreux codes de romances plus "classiques" y sont souvent utilisés et tournés en ridicule. Les personnages possèdent de vraies personnalités et du relief. L'histoire en elle-même est très intéressante et satisfaisante à lire.

Je ne me suis jamais ennuyée en lisant "Colossale" et c'est une lecture que je recommande chaudement aux 13 ans et plus.

Fleur-Olivia MASSOU

## CREIL SOLS

☎ 03 44 24 57 94

💻 [www.creilsols.fr](http://www.creilsols.fr)

## Règles de civisme et de citoyenneté

Le civisme est avant tout un ÉTAT D'ESPRIT qui doit encourager les citoyens au minimum à :

- ne pas gêner les autres
- ne pas perturber le fonctionnement extérieur de la société.

C'est une attitude assez passive qui amène à ne traverser la rue que sur les passages piétons, à ne pas jeter de papier sur le trottoir, à respecter les panneaux de signalisation et notamment les STOP installés dans le village pour réduire la vitesse, à respecter les pelouses etc... C'est le premier niveau élémentaire du civisme !

Il concerne tous les citoyens en vertu de ce principe : *"Il ne peut y avoir de droit pour chacun que si les autres se reconnaissent le devoir de les respecter"*.

### NUISANCES SONORES

*" La musique c'est la vie mais on fait attention à nos voisins "*

Les travaux extérieurs de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers ne doivent pas avoir pour conséquence une gêne pour vos voisins.

L'usage de matériels motorisés ou de travaux bruyants est règlementé :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces horaires pour le bien-être de tous.

### ANIMAUX

*"J'aime mon toutou mais je ramasse aussi ses déjections pour le bien de tous"*

#### DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons. En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique. Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

#### NUISANCES SONORES

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

#### CHIENS DANGEREUX

Les propriétaires de chiens relevant de la première et seconde catégorie (chiens dangereux), ont l'obligation d'être titulaire d'un permis de détention délivré par la mairie.

Leur circulation dans les lieux publics est interdite, ils doivent également être tenus en laisse sur la voie publique.

Sur Service Public, vous trouverez tous renseignements à ce sujet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1839>

Même si votre chien ne relève pas des deux catégories mentionnées ci-dessus, vous devez prendre toutes les mesures nécessaires dès lors qu'il est dans l'espace public afin qu'il ne puisse agresser des tiers ou d'autres animaux.

### LES DÉCHETS

#### ABANDONNER DES DÉCHETS

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

#### DÉPÔTS ANARCHIQUES D'ORDURES MÉNAGÈRES ET NON-RESPECT DES JOURS ET HORAIRES DE COLLECTE:

Nous constatons au quotidien qu'un grand nombre de poubelles se trouvent sur la voie publique en dehors des jours et horaires fixés par le règlement de collectes des déchets ménagers. Nous vous rappelons que les contrevenants peuvent être verbalisés (amende de 35€ puis 150€ en cas de récidive par les agents assermentés).

#### LIMITATION DE VITESSE

La limitation de vitesse dans la commune est fixée à 30km/h.

*Attention au niveau des écoles.*

Il est important de rappeler que le respect des limitations est important afin de protéger l'ensemble des utilisateurs de la voie publique.



#### QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure. Puis, passé un certain délai, saisissez un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas. La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.

#### STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Pour des raisons environnementales, nous ne pouvons mettre des panneaux de signalisation partout. Néanmoins, nous vous rappelons quelques règles de bons sens. Le stationnement est interdit devant les accès de portes cochères, dans les virages, à ras des intersections et plus généralement partout où cela masque la visibilité ou oblige les autres usagers à se déporter et à se mettre en danger.

#### ÉLAGAGE DES HAIES

Il est rappelé que les propriétaires ont l'obligation de tailler leurs haies à l'aplomb des limites de propriété ou en bordure d'une voie communale.

Par ailleurs, veillez à ce que vos arbres ne menacent pas de tomber sur des propriétés voisines. Faites-les élaguer voire abattre s'ils constituent un danger pour autrui. Votre responsabilité pourrait être engagée.

## L'HOMME QUI NE REPARTIT JAMAIS DANS LE SUD

Pour l'amateur de chemin de fer que je suis, il n'y a rien de plus normal que de vous parler d'une locomotive. Mais d'une locomotive un peu particulière, une locomotive humaine...

Celui dont je veux vous parler s'appelait Jean-Jacques mais rare étaient ceux qui le nommaient ainsi. Tout le monde l'appelait Monsieur Serrano. C'était le directeur de l'école primaire, celle-là même que l'on appelle aujourd'hui « l'École de l'Avelon ».

Il s'occupait des « grands », les Cm1 et Cm2. Il avait l'accent chantant que les nombreuses années passées à côté de l'Avelon n'avaient pas altérées. Son sourire pouvait se transformer en un rire que ceux qui l'on connu font encore résonner quelque part en eux.

Mais qui était-il vraiment finalement ? Qui se cachait derrière cet instituteur qui logeait avec sa femme et ses trois enfants au-dessus de l'école ?

À la faveur d'une rencontre avec son épouse, j'en ai appris un peu plus sur la vie de celui qui était, pour beaucoup de jeunes gens de ma génération, le visage de l'autorité et du savoir.

Il était né en Algérie, à Châteaudun-du-rhumel. Curieux, j'ai recherché une trace de la ville, elle est située au sud-est de Constantine mais ne s'appelle plus comme ça aujourd'hui. C'était une autre époque.

Dans ces années troubles, il suit ses parents et atterri dans le Gers, du côté de Mielan. Il y rencontre celle qui va devenir son épouse et qu'il ne quittera plus. À l'issue de son service militaire, il devient instituteur le voilà arrivé dans le Nord où son périple le conduira à Bachy, à Ostricourt et enfin à Genech.

Il y a, à ce moment-là chez Monsieur Serrano, des envies de descendre dans le sud, de retrouver du soleil ailleurs que dans le cœur des gens.

Il demande sa mutation dans l'Oise première étape de son voyage. Il arrive à « Croissy sur celle ». Toujours par curiosité, j'ai regardé où se trouvaient les villes et villages où il avait vécu.

Dans presque tous les cas, il y avait une frontière pas loin. Bachy était à la frontière Belge, Ostricourt à la frontière entre le Nord et le Pas-de-Calais et Croissy-sur-celle



Et si l'homme était une locomotive, comme je le disais en préambule, c'est qu'il avait la capacité de tirer non pas un wagon mais des trains complets. Il avait toujours un projet pour mener les enfants à accomplir autre chose que ne leur proposait quelquefois leur environnement.

Et lorsqu'on fait tant de choses pour les enfants, c'est qu'on les aime. Et même s'il ne le montrait pas forcément, il nous poussait dès que l'occasion se présentait à « faire quelque chose »

J'en arrive encore à me souvenir de ce passage du malade imaginaire que j'avais joué à un spectacle de fin d'année devant l'assemblée des parents :

« Donnez-moi votre pouls, allons donc que l'on batte comme il faut... ». J'étais tétanisé à l'idée de jouer cette scène, je n'avais peut-être pas eu le choix mais je l'avais fait. Quelle fierté pour moi.

Il en a passé des week-ends à emmener les gosses du village dans les environs pour que «Goincourt Sport et Loisirs» puisse rencontrer un village voisin, lors d'une rencontre de football ou de tennis de table.

à celle de la Somme et de l'Oise. Beaucoup de « frontières » pour celui qui était né de l'autre côté de la méditerranée.

En 1975, il poursuit son périple et devient directeur de l'école de Goincourt, un peu par hasard.

Il n'en repartira plus jamais.

Les années qui suivront, graveront dans la tête de nombreux mômes, des souvenirs dorés.

Qui sont ceux d'entre nous qui ne se souviennent pas des classes de neiges et des soirées dansantes qui pour beaucoup d'entre nous étaient les premières que nous vivions ?

Du club de ping-pong, des cross inter-communaux du dimanche matin où nous devons courir contre les élèves de Saint-léger-en Bray, Saint-Paul ou encore Rainvillers ?

Qui sont ceux d'entre nous qui ne se souviennent pas de son rire et des gros tampons « volants » servant à effacer le tableau ?

Qui ne se souvient pas des tours de cour qu'il distribuait aux coquins que nous étions parfois ? d'un coup d'œil en coin nous espérions qu'il ne nous regarde plus tourner...

Qui ne se souvient pas de la bibliothèque où il passait ses samedis à corriger des copies et nous, lisant un peu mais découvrant surtout un outil qui allait révolutionner le monde : l'ordinateur !!

Et bien sûr, comme si tout cela n'était pas suffisant, il s'investissait aussi en mairie, où il fut à ses débuts dans le nord de la France, secrétaire de mairie puis dès son arrivée à Goincourt, 1<sup>er</sup> adjoint au maire durant quasiment tous ses mandats. Et comme tous les hommes de projets, une fois sa retraite prise, il devint maire au début des années 2000.

Autant vous dire que durant les presque quarante ans qu'il a passés ici, l'homme a profondément marqué de son empreinte, sa présence dans le village. Et que pas un des enfants ayant été à l'école entre 1975 et la fin des années 1990 n'a pu oublier cette figure presque paternelle pour les mômes que nous étions.

Finalement, monsieur Serrano n'est jamais reparti dans le sud. Dans notre petit village coincé entre deux collines, il aura passé une grande partie de sa vie et marqué pour toujours des générations entières.

Certains matins lorsque j'emmène mes enfants à mon ancienne école, il me semble revoir sa longue silhouette entre les deux piliers du préau, surveillant les têtes blondes jouant aux billes ou se courant après. Apercevant mon regard, il me sourit et lève sa main pour venir me saluer...

Geoffrey Decoëne

## Recettes



### FONDANT CHOCO-MARRON

Pour 4 à 6 personnes  
Prêt en 45 min.  
Préchauffez le four à 160°C.

- Dans une jatte, fouettez 3 œufs avec 500g de crème de marrons.
- Ajoutez 80g de beurre demi-sel et 100g de chocolat noir fondu.
- Versez dans un moule beurré
- Enfouez pour 30 min.

Dégustez le fondant tiède ou froid.

### SOUPE DE CHAMPAGNE AU CURAÇAO

20 cl de curaçao  
10 cl de jus de citron vert  
(pulco citron vert marche très bien)  
5 cl de cointreau ou alcool fort  
10 cl de sirop de sucre de canne  
3 bouteilles de Freixenet  
Glaçons  
2 citrons verts (facultatif, pour mettre dans le verre)

#### ÉTAPE 1 :

Dans un grand saladier, versez le curaçao avec le jus de citron (pulco), le cointreau, le sirop de sucre, les glaçons et les citrons verts coupés en demi-rondelles.

#### ÉTAPE 2 :

Réservez au frais (2 heures). Au moment de servir, versez le Freixenet sur ce mélange (bien frais) et dégustez sans attendre.

Recette pour 1 verre par personne pour 25 personnes

à consommer avec modération, l'abus d'alcool est dangereux pour la santé



**Le Temple Beauté**  
Institut pour elle et lui

Soins du visage - Epilation - Onglerie  
Soins du corps - Maquillage  
Cabine UV

3 rue Jean Jaurès  
60000 GOINCOURT  
03 44 45 47 14  
www.letemplebeaute.com

Mardi, jeudi, vendredi : 9h - 18h30  
Mercredi : 14h - 18h30  
Samedi : 9h - 17h  
siret 530 908 821 00016

**LE GÉNIE ÉLECTRIQUE**

AVEC **SIDEM ÉLECTRICITÉ**

Centre de Beauvais  
36 avenue Salvador Allende – Bâtiment H



Plus de 70 ans d'expérience au service des professionnels du bâtiment

ZI Nord - 51 avenue Roger Dumoulin Amiens  
www.groupemention.fr

### LA TARTE AUX POMMES DE MA GRAND-MÈRE

#### Pour la pâte brisée :

200g de farine,  
100g de beurre,  
30g de sucre,  
1 pincée de sel et de l'eau

#### Pour le flan :

2 œufs,  
125g de lait,  
125g de crème,  
1 sachet de sucre vanillé  
125g de sucre  
Des pommes et de la cannelle

#### Préparez la pâte brisée :

- Placez la farine, le sucre, le sel et le beurre dans le bol de votre robot.
- Faites tourner avec la feuille et lorsque le beurre est bien incorporé, ajoutez progressivement de l'eau, jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.
- Filmez-la au contact et placez-la 30 minutes au frais.

#### Préparez le flan :

Mélangez les œufs, le lait, la crème, le sucre et le sucre vanillé.

#### Préparez la tarte :

- Étalez la pâte et foncez le moule.
- Épluchez vos pommes, coupez-les en morceaux et disposez-les sur la pâte.
- Saupoudrez d'un peu de sucre et de cannelle. Faites cuire environ 25 minutes jusqu'à ce que les pommes soient cuites.
- Sortez la tarte du four, ajoutez le flan et remettez-la de suite au four.
- Laissez cuire encore 20 minutes environ.

Sortez la tarte du four et recouvrez-la d'un voile de cannelle. Laissez la refroidir sur une grille, dégustez la froide ou tiède.



## État-civil

### NAISSANCES

**SIMON Hugo,**  
né le 29 août 2022

**JANVIER Lara,**  
née le 10 octobre 2022

**PETRIS Soany,**  
né le 01 novembre 2022

**SENECHAL Sam,**  
née le 11 décembre 2022

**VENET Auguste,**  
né le 18 décembre 2022

**DUCKMAN SAVATIER Maya,**  
née le 08 février 2023

**NICAISE Emy,**  
née le 22 février 2023

**BRISSON Azélya,**  
née le 04 mars 2023

**BELLIERE Tobias,**  
né le 05 mai 2023

### PACS

**M. BELLIERE Stéphane**  
et **SEHIN Allison,**  
pacsés le 10 novembre 2022

**M. SOUCHET Yannick**  
et **CHARTREL Séverine,**  
pacsés le 16 décembre 2022

### MARIAGES

**M. LE STRAT Thierry**  
et **M. PLAYS Jordan**  
mariés le 10 septembre 2022

**M. HA EAV Julien**  
et **Mme FALGUIER Aurélie**  
mariés le 17 septembre 2022

**M. MATUSZCZAK Yannick**  
et **Mme CHAPON Marie-Christine**  
mariés le 29 octobre 2022

**M. COVACI Vasile**  
et **Mme NOIVILLE Sahra**  
mariés le 13 décembre 2022

**M. FLOURY Nicolas**  
et **Mme BULTINCK Marie**  
mariés le 19 mai 2023

**M. THURIER Noël**  
et **Mme CORROYER Christelle**  
mariés le 27 mai 2023

### DÉCÈS

**M. BALLEUX Bertrand**  
décédé le 14 novembre 2022

**M. LIM Jean-Paul**  
décédé le 06 décembre 2022

**M. BERAUX Stanislas**  
décédé le 11 décembre 2022

**M. RENOULT Daniel**  
décédé le 17 décembre 2022

**Mme MARCHANDIN Yvette**  
veuve de GREGOIRE  
décédée le 19 décembre 2022

**M. KUCHESPERGER Guy**  
décédé le 03 janvier 2023

**Mme MOREIRA MURTA MACAS**  
**Eduarda**  
veuve de SANTOS FERREIRA  
décédée le 11 janvier 2023

**M. ROY Patrick**  
décédé le 12 janvier 2023

**M. MAQUAIRE Michel**  
décédé le 18 janvier 2023

**M. DEPUILLE Serge**  
décédé le 06 mars 2023

**M. PRINTEMPS Alain**  
décédé le 06 mars 2023

### DÉCÈS

**Mme TOURNEUR Liliane**  
épouse LEPINE,  
décédée le 21 mars 2023

**Mme ORMA Andrée**  
épouse BATICLE  
décédée le 05 avril 2023

**Mme GREUGNY Annick**  
décédée le 08 avril 2023

**Mme LEROUX Mireille**  
décédée le 14 avril 2023

**Mme FEUILLETTE Madeleine**  
veuve de M. ESCLADE  
décédée le 27 avril 2023

**M. VERDUYN Franck**  
décédé le 28 mai 2023

**M. CASSARIN-GRAND Jean**  
décédé le 10 juillet 2023



# Les jeux ... à la ferme

## 7 DIFFÉRENCES



## MOTS CACHÉS

- AGRICULTURE
  - ANIMAUX
  - BLE
  - CEREALE
  - COCHON
  - COLZA
  - ELEVAGE
  - FERME
- LUZERNE
  - MOISSON
  - RECOLTER
  - SEMER
  - TERRE
  - TOURNESOL
  - TRACTEUR
  - VACHE

M	E	J	B	A	X	C	E	R	E	A	L	E	O
O	O	I	F	G	V	U	S	L	R	S	C	C	Y
I	T	F	W	R	A	T	S	U	P	N	E	C	J
S	O	K	A	I	C	R	L	Z	E	T	E	U	Y
S	U	F	N	C	H	A	S	E	A	E	E	D	J
O	R	M	I	U	E	C	E	R	D	R	L	C	N
N	N	C	M	L	H	T	M	N	O	R	E	P	R
R	E	O	A	T	E	E	E	E	I	E	V	X	D
R	S	L	U	U	O	U	R	Q	I	G	A	C	W
A	O	Z	X	R	T	R	U	W	S	P	G	O	F
I	L	A	N	E	M	T	B	L	E	D	E	C	E
U	G	S	V	R	E	C	O	L	T	E	R	H	R
B	H	X	H	Y	A	J	A	V	A	L	L	O	M
C	N	H	J	T	M	G	E	B	I	B	Z	N	E

## SODOKU

### Moyen

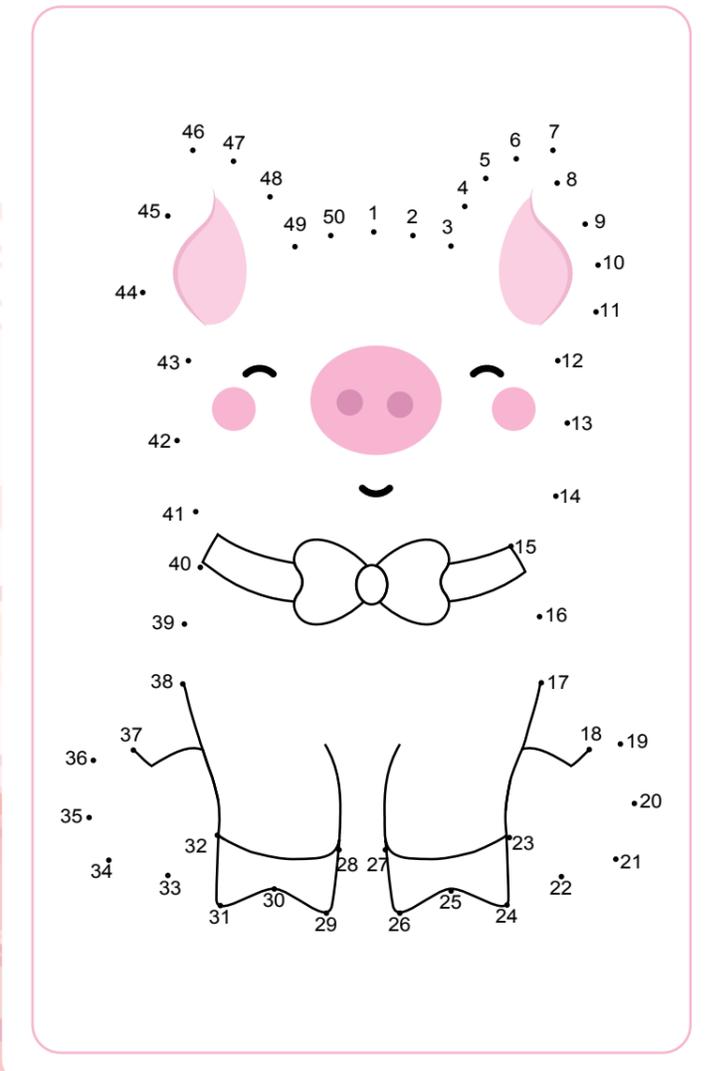
	5	6	2	9				8
						5		9
	2		5				7	
	9		6			2	1	
4								6
	3	2			9		8	
	4				7		6	
8		7						
9				3	8	7	4	

### Difficile

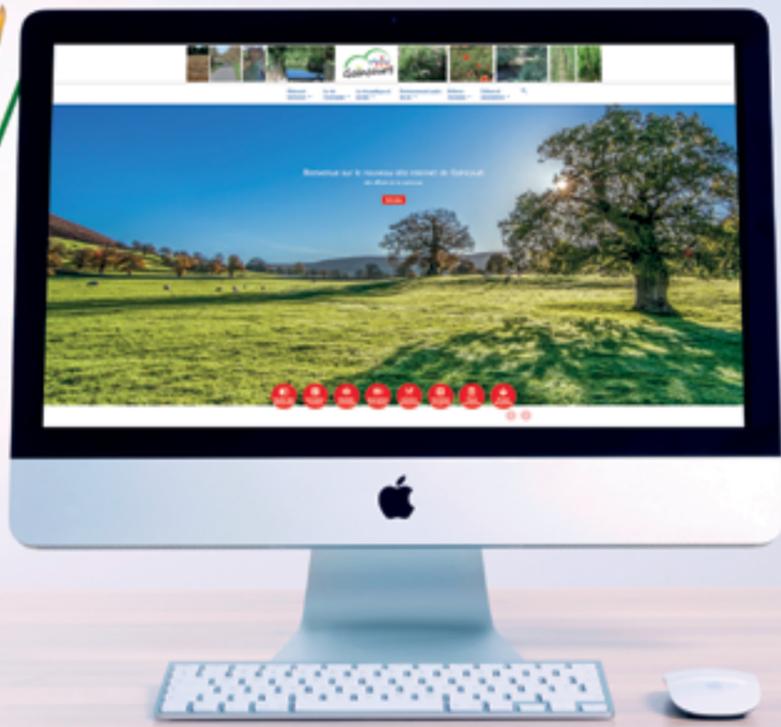
7		2			4			
	6	1						
	5			3			8	
	2		9		5			8
		8				5		
9			6		1		3	
	4			9			6	
						4	9	
			4			1		3

### Diabolique

	5			7		2		
						4	3	
1		2			8			
	9		1	4				5
		8				7		
3				8	7		9	
			8			3		6
	7	1						
		9		2			4	



Résultats page 50



## LE SITE DE LA COMMUNE

Depuis le lancement mi-juillet 2022, Il y a eu:  
Plus de 3600 sessions  
Plus de 1600 utilisateurs  
Près de 9800 pages vues !

Les pages les plus vues sont :  
La location de la salle  
Les menus de restauration  
Les événements à venir  
Contactez la mairie  
Le guide des démarches

En terme de support de connexion, 77% se font sur mobile et 23% sur PC

## MÉDAILLÉ(E)S DU TRAVAIL

La mairie récompense les médaillés du travail.

Nous vous informons que dorénavant la demande de médaille du travail se fait par voie dématérialisée (date de dépôt inchangée : 1<sup>er</sup> mai pour la promotion du 14 juillet).

Il convient d'effectuer la demande sur : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Une invitation personnelle sera envoyée à tous les médaillés du travail pour la remise des récompenses lors des vœux du maire. (Sauf impondérable)

## JEUNES DIPLÔMÉ(E)S 2023

La mairie récompense les bacheliers mais aussi les élèves qui ont réussi leur CAP ou obtenu leur BEP. Vous êtes donc invités à vous faire connaître avant le 30 septembre 2023 en mairie muni de votre diplôme, d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire.

## CONCOURS FLEURISSEMENT

Ce concours départemental récompense les particuliers qui participent à l'embellissement de leur commune en fleurissant leur jardin, cour, balcon ou façade. Ce prix récompense aussi les commerces qui valorisent le territoire par des réalisations paysagères et florales. Les inscriptions se font directement sur oise.fr. Toutes les réalisations doivent être visibles de la rue.

## FÊTE DES VOISINS

La mairie met à votre disposition des tee-shirts, gobelets, ballons gonflables et selon les partenaires, gâteaux apéritifs, bonbons, etc... Vous devez vous inscrire environ 4 semaines avant l'évènement.

Le matériel est délivré le matin même de la fête des voisins.

## FEUX DE JARDIN

Ils sont strictement interdits toute l'année dans un souci de sécurité et de salubrité publique (directive préfectorale).

# Informations

## NOUVEAUX HABITANTS

Vous habitez Goincourt depuis moins d'un an ? Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de vous communiquer tout évènement vous concernant personnellement. L'équipe municipale sera heureuse de vous souhaiter la bienvenue lors d'un verre de l'amitié. Un courrier personnel vous sera adressé.

## TRANSPORT

Retrouvez tous les services existants : recherche d'horaires et d'itinéraires de tous les modes de transports (trains, cars, bus, vélos, covoiturage, ...), e-boutique pour recharger votre Pass, espace covoiturage, informations tarifaires, évènements de votre réseau de transport... [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr)

## MAIRIE

Tél : 03 44 45 14 87  
Mail : [secretariat@goincourt.fr](mailto:secretariat@goincourt.fr)  
Horaires d'ouverture au public :  
Horaires: Lundi 11h00 à 14 h00 – Mardi 14h00 à 18h00  
Jeudi 14h00 à 17h30 – Vendredi 9h00 à 12h30

## AGENCE POSTALE

Tél : 03 44 48 65 18  
Horaires d'ouverture :  
Les lundis, mardis et jeudis de 15h00 à 17h30.  
Les mercredis et vendredis de 09h00 à 12h00  
Horaires variables pendant les vacances scolaires  
La levée du courrier:  
Elle a lieu à 16 heures du lundi au vendredi et à 12 heures le samedi.

## ÉCOLE

Groupe scolaire	03 44 15 10 93
Maternelle	03 44 45 14 49
Cantine	03 44 45 16 60

## SERVICES

Assistante sociale	03 44 10 75 50
Assistantes maternelles	03 44 45 14 87
Gendarmerie	03 44 06 17 17
Hôpital	03 44 11 21 21
Médecin	03 60 36 13 43
Kinésithérapeute	03 44 45 06 08
Orthophoniste	03 44 15 53 87
Pharmacie	03 44 15 33 44
Pharmacie de garde	32 37
Samu	15
Taxi	06 26 60 84 21

Les pharmacies de garde de Beauvais et alentours sont affichées en vitrine à la Pharmacie PARAGE.

## HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

### DÉCHETTERIE DE BEAUVAIS

17 rue Joseph Cugnot - Z.A. de Bracheux - 60000 BEAUVAIS

	Horaires Été Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Horaires Hiver Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars
Lundi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Mardi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Mercredi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Jeudi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Vendredi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Samedi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Dimanche	9h00 - 13h00	9h00 - 13h00

### DÉCHETTERIE D'AUNEUIL

Rue de la Sablière - ZI d'Auneuil - 60390 AUNEUIL

	Horaires Été Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre	Horaires Hiver Du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 mars
Lundi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Mardi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Mercredi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Jeudi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Vendredi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Samedi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Dimanche	Fermée	Fermée

## DÉCHETS VERTS / POINT VERT GOINCOURT

26 rue Jean Jaurès

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 novembre  
Lundi 13h-16h  
Samedi 9h-12h

Du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars  
1<sup>er</sup> lundi et 2<sup>ème</sup> samedi du mois  
9h-12h

TARIFS (LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES)	HABITANTS	EXTÉRIEURS
<b>Forfait 1 : Réunions diverses</b> Du lundi au vendredi entre 8h00 et 20h00	400 €	600 €
<b>Forfait 2 : 1/2 journée</b> Du lundi au vendredi entre 8h00-13h00 ou 14h00 - 23h00	305 €	500 €
<b>Forfait 3 : 1 journée</b> Du samedi 8h00 au dimanche 8h00 ou du dimanche 8 heures au lundi 8 heures	600 €	900 €
<b>Forfait 4 : 2 journées</b> du samedi 8h00 au lundi 8h00	1040 €	1800 €
<b>OPTIONS:</b> WIFI    ESTRADÉ: 100€		

Le règlement se fait par paiement au comptant par régie. Un acompte de 50% du montant de la location de la salle (hors options) est à régler lors de la réservation, non remboursable en cas d'annulation (sauf en cas de force majeure). Le règlement du solde se fait 1 mois avant la date de location.

## BRICOLER ET JARDINER DANS LE RESPECT D'AUTRUI

Il est à la portée de tous, d'adopter des gestes simples et respecter quelques règles de savoir vivre. Les travaux de jardinage et de bricolage doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Les bruits occasionnés par les engins motorisés de loisirs, mais aussi par certaines manifestations, peuvent eux aussi être évités en faisant tout simplement appel à la responsabilité et au bon sens de chacun.

## RÉSULTATS DES JEUX

Moyen										Difficile										Diabolique									
7	5	6	2	9	4	1	3	8		7	3	2	8	1	4	9	5	6		9	5	3	4	7	6	2	1	8	
1	8	4	3	7	6	5	2	9		8	6	1	7	5	9	3	4	2		7	8	6	5	1	2	4	3	9	
3	2	9	5	8	1	6	7	4		4	5	9	2	3	6	7	8	1		1	4	2	9	3	8	5	6	7	
5	9	8	6	4	3	2	1	7		3	2	4	9	7	5	6	1	8		2	9	7	1	4	3	6	8	5	
4	7	1	8	2	5	3	9	6		6	1	8	3	4	2	5	7	9		4	1	8	6	5	9	7	2	3	
6	3	2	7	1	9	4	8	5		9	7	5	6	8	1	2	3	4		3	6	5	2	8	7	1	9	4	
2	4	3	9	5	7	8	6	1		2	4	3	1	9	7	8	6	5		5	2	4	8	9	1	3	7	6	
8	1	7	4	6	2	9	5	3		1	8	6	5	2	3	4	9	7		8	7	1	3	6	4	9	5	2	
9	6	5	1	3	8	7	4	2		5	9	7	4	6	8	1	2	3		6	3	9	7	2	5	8	4	1	



